Les crues et les inondations de septembre 1866

Philippe Auclerc

Voilà 150 ans, entre le 24 septembre et le 4 octobre 1866, à la suite de pluies diluviennes, la Loire et ses affluents sortaient de leur lit. À la clé des inondations de sinistre mémoire, dont le témoignage destiné à en perpétuer le souvenir reste gravé dans la pierre de nombreuses maisons.

Qui pourrait penser en fin d'été, à voir le lit du fleuve plus empli de sable que d'eau, qu'il suffit de quelques heures pour que le niveau de la Loire s'élève de 6 à 7 mètres, c'est-à-dire suffisamment haut pour venir inonder les vals ? La chose peut paraître d'autant plus incroyable qu'elle ne s'est pas produite depuis longtemps, bien que la menace toujours bien réelle soit envisagée chaque année avec le plus grand sérieux par les gestionnaires du fleuve.

En cette fin septembre 1866, tout comme aujourd'hui, on n'imagine pas, alors que les cours d'eau marquent un débit légèrement supérieur à celui d'étiage, que l'on est à la veille de vivre une nouvelle et très grande inondation. Les mois de juillet et d'août ont été bien arrosés, mais de là à penser qu'il puisse survenir un événement digne de ceux de 1846 et 1856, personne ne semble l'envisager. Pourtant le fléau, tel qu'on le nomme alors, revient suffisamment périodiquement pour rester présent dans les mémoires et être craint.

La Grande rue à Gien d'après une photographie de M. Crouy (L'Illustration, 6 octobre 1866)

Les jours précédents, à la "Une" des journaux, il est surtout question de la convention conclue entre la France, l'Italie, la Suisse et la Belgique, à l'effet d'établir un régime monétaire uniforme entre ces quatre états, et rapporté la façon dont a été ressenti le tremblement de terre qui a touché la France le 14 septembre. Ainsi apprend-on dans *l'Union de l'Ouest* que le mouvement de trépidation a duré plusieurs secondes, qu'il a été surtout sensible sur le quai de la Maine à Angers où *"la vaisselle s'entre-choquait et les vitres tremblaient comme sous l'effet d'une forte détonation"*. *Le Journal du Loiret*, qui évoque le phénomène, indique de son côté que des fenêtres ont été brisées, des portes ouvertes, et qu'à Meung-sur-Loire *"les vibrations ont fait résonner les sonnettes des maisons les plus solidement assises"*. Il est tantôt question d'une seule secousse, tantôt de plusieurs, on s'évertue à énoncer leur longueur, trois secondes pour les uns, une vingtaine pour les autres. On suit parallèlement les événements relatifs à la guerre au Mexique, ce qui se passe en Autriche, en Italie, la condamnation à mort de l'homme qui a attenté à la vie du Tsar, ou encore l'annonce de la reprise des fouilles à *Herculanum* où l'on envisage de percer la montagne de lave qui recouvre l'antique cité pour descendre par ce moyen dans les ruines, comme on le ferait dans une mine. On ironise aussi à propos de l'annonce qui a été faite dans *Le Moniteur de l'Indre,* au sujet du déplacement que le roi Léopold de Belgique devait faire incognito à Lancome, près de Châteauroux, pour

signer au contrat de mariage d'une Mlle Crombez. Le nouvelliste à l'origine de l'information, trop bien informé, s'est fourvoyé à la lecture du nom de *"Leroi, de Bruxelles, nom de l'un des témoins du mariage, et l'on avait un peu trop hâtivement conclu que ce dernier n'était autre que le roi Léopold"…*

Ce sont autant de nouvelles qui n'affectent pas la vie locale, à l'exception du temps maussade qui, malgré tout, inquiète quant au résultat de la future vendange en Val de Loire. On ne se doute pas encore que les pluies qui vont s'abattre, d'abord par intermittence puis de plus en plus généreusement sur plusieurs jours, vont bientôt faire beaucoup plus que d'interférer sur les travaux et la vie quotidienne.

Le haut plateau ardéchois et les sucs de montfol et de Lauzière (fin 19e s.), où à l'occasion d'orages cévenols, il peut tomber jusqu'à plusieurs centaines de millimètres d'eau en 24 heures.

Des précipitations hors normes

Les cumuls de précipitations (jusqu'à 170 et 180 mm par m^2)[1] sont tels que dans certains départements, à l'exemple de la Saône-et-Loire, de la Nièvre, de l'Yonne, du Loiret, du Cher[2], de l'Allier, l'administration comme les communes sont très vite sollicitées par le débordement des cours d'eau qui se généralise et par des riverains qui appellent à l'aide ou ont besoin de secours. Le 23 septembre, côté Nièvre, l'Aron *"devenu furieux",* cause entre Cercy-la-Tour et Decize de nombreux dégâts, et il en est de même de la Talvanne et du Nohain. Dans le Loiret, l'inondation du Loing à Montargis est telle que l'on n'hésite pas à dire que de mémoire d'homme *"on n'en a pas eu d'aussi considérable…".* Dans le Cher, le Moulon, l'Yèvre, l'Yèvrette sont sortis de leur lit suite aux pluies torrentielles qui n'ont cessé de tomber pendant près de 30 heures. Dans l'Allier, c'est la Besbre qui fait des siennes dans les faubourgs de La Palisse. La Sioule quant à elle a emporté plusieurs bâtiments à Saint-Pourçain et l'Oudelot a envahi la partie basse de Gannat. Le Cher a lui aussi grandi, mais contrairement aux autres cours d'eau sa crue ne diffère pas de beaucoup, dit-on, d'une crue ordinaire. Bien que la répercussion des inondations dépasse rapidement le cadre local, entraînant dans le même temps désordres et désolation, ce n'est pas là cependant que se joue l'acte principal, mais aux confins de la Haute-Loire, de l'Ardèche et de la Lozère.

Une très forte confrontation des masses d'air

Selon le récit des faits, consigné après les événements par M. de Brive, le président de la Société d'agriculture de la Haute-Loire dans *Les Annales* de ce département[3], des pluies diluviennes se sont concentrées sur une partie des montagnes des Cévennes. Le périmètre affecté par ces précipitations extraordinaires qui ont duré durant quarante-huit heures, dit-il *"peut être déterminé, d'un côté par le faîte qui forme la ligne de séparation des deux mers, entre le mont Mézenc et le mont Lozère, et de l'autre par une seconde ligne tirée de l'est à l'ouest, au centre du département de la Haute-Loire".* Si le versant sud des Cévennes et la partie nord de la Haute-Loire n'ont eu que des pluies légères qui ont fait que leurs cours d'eau n'ont éprouvé que des crues ordinaires, écrit-il, les premières ont au contraire produit de fortes crues et des inondations catastrophiques qui ont affecté la Loire, l'Allier mais aussi le Tarn et le Lot ainsi qu'un grand nombre de leurs affluents.

De Brive rapporte à la suite que, depuis plusieurs jours, les vents du sud et du sud-ouest s'étaient emparés de l'atmosphère et qu'ils régnaient seuls sur les montagnes et les vallées. Leur violence *"s'était accrue progressivement et les vapeurs qu'ils rap-*

1 - Rapport à l'Empereur du 22 octobre 1866, d'Armand Behic, ministre, secrétaire d'État au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics (chiffres publiés dans *le Journal de la Haute-Loire* du 6 novembre 1866). Le préfet de l'Allier, dans le rapport qu'il fait des inondations au Conseil général de ce département (cession de 1867), évoque quant à lui qu'il est tombé 360 mm sur le haut Allier (260 mm à Langogne) et de 80 à 100 mm sur le reste du bassin (116 mm à Vichy, 77 mm à Moulins).

2 - M.-J. Fournet, dans "Aperçus généraux sur les caractères de l'année 1866 et détail au sujet des orages" indique que, suivant les observations de l'un de ses correspondants, le début de l'épisode pluvieux sur le centre de la France se serait fait sentir à la suite d'un orage qui se serait produit à Mehun-sur-Yèvre dans la nuit du 14 au 15 septembre; *"une pluie diluvienne, telle qu'on en voit rarement dans la contrée se soutint pendant cinq jours"* in *les Annales des sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie* publiées par la Société impériale d'agriculture de Lyon, 3ème série, t. X - 1866. On peut lire dans *le Journal de l'Indre* du mardi 25 septembre que le samedi 21 vers 10 h du soir un orage a éclaté sur Châteauroux et que, depuis lors, *"la pluie tombe à seau si bien que l'on dirait un nouveau déluge…".* Dans *l'écho d'Autun,* qu'un ouragan d'une extrême violence s'est déclaré les 21 et 22. Un grand nombre d'arbres ont été arrachés ou brisés. À Autun, des dégâts plus ou moins considérables ont été causés aux toitures ou aux cheminées. Au vent a succédé une pluie diluvienne qui est tombée sans discontinuer pendant plus de 48 heures. Dès le lundi 24 matin, les eaux de l'Arroux, renforcées de celles du Ternin, se sont élevées jusqu'au sommet du pont de Saint-Andoche.

3 - *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy,* 1867. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France Inondation du 24 septembre par M. de Brive, président de la Société d'agriculture p 435 à 449 (t. 27).

portaient de la Méditerranée traversaient, en nuages de plus en plus épais, la Haute-Loire avec une vitesse toujours croissante". Le 23 septembre, le baromètre qui avait accusé les jours précédents 712 mm ne marquait plus que 706 mm, et une pluie légère mais continue donnait au Puy 29 mm d'eau sur vingt-quatre heures. C'est, écrit-il, *"vers les deux heures du 24 au matin, que cette pluie devint torrentielle et dura ainsi, sans aucune intermittence, jusqu'à la même heure de la nuit suivante"*. De Brive indique que la direction des vents avait changé en même temps, et d'expliquer que tandis que celui du sud régnait toujours à la surface des sols, celui orienté nord-ouest avait envahi les hautes régions et qu'il *"tendait à dominer son inférieur"*. Un aspect qui l'amène à cette analyse et commentaire : *"N'est-il pas évident que de la lutte qui s'est faite, entre deux vents dans nos montagnes entre deux courants rapides, entre deux vents d'une température différente, dont l'un a condensé subitement les vapeurs épaisses amenées par l'autre, qu'est né le déluge du 24 septembre ? Le lendemain, en effet, le vent ouest triomphait sur toute la ligne et ramenait le beau temps"*. Le phénomène, note-t-il fort judicieusement, se reproduit toutes les fois que deux températures contraires se rencontrent.

Ses observations sont justes. Le phénomène ne manque pas de se produire en effet plusieurs fois par an. C'est la cause même des crues de la Loire et de l'Allier sur leurs hauts bassins. C'est ce qui est à l'origine de ce que l'on appelle aujourd'hui couramment "les orages cévenols". Des orages nés de la confrontation des masses d'air chaud remontant de la Méditerranée avec l'air froid descendant du nord. Fort heureusement, il ne recoupe pas systématiquement la même zone géographique, ni surtout la même intensité. Il faut avoir à l'esprit qu'il peut tomber, lorsqu'ils se produisent, jusqu'à 600 mm d'eau par endroits en moins de 24 heures, ce qui est énorme.

En septembre 1866, les précipitations ne se sont pas limitées à la zone de montagne telle que précédemment décrite. Suivant ce que nous rapporte de Brive, la quantité d'eau tombée au Puy-en-Velay, en vingt-quatre heures le 24, représente 162,7 mm à laquelle il faut ajouter celle de la journée du 23. En 48 heures, le total est de 191,7 mm, soit plus du quart de l'eau qui tombe sur cette ville annuellement. On comprend dès lors *"comment une couche d'eau aussi épaisse, répandue dans un laps de temps aussi court et sur une surface de terrain aussi vaste, a pu produire une crue si subite et si considérable dans tous les cours d'eau"*.

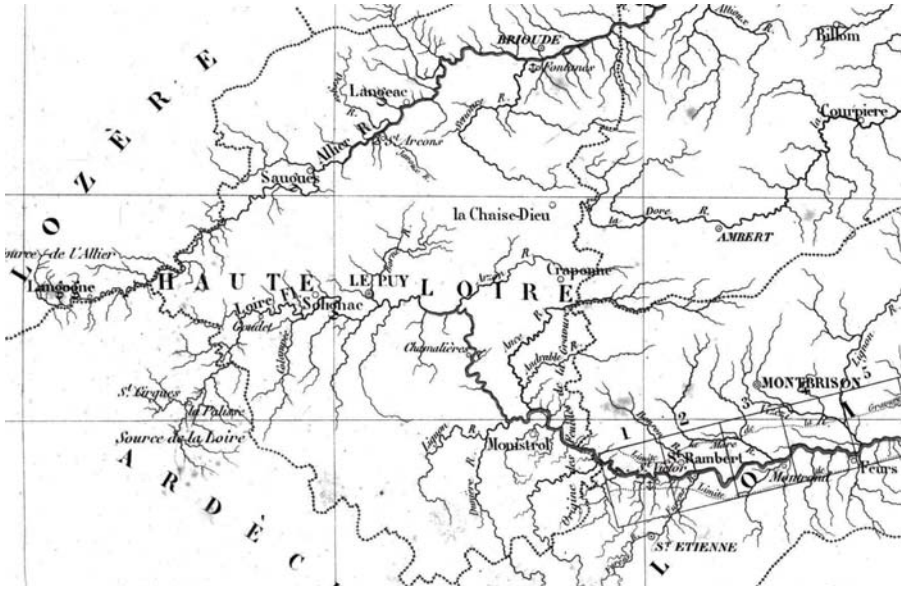

Carte des hauts bassins de la Loire et de l'Allier où la crue de 1866 s'est formée à la suite de 48 heures de pluies diluviennes.

La crue, suivant ce qu'il en rapporte, a été d'autant plus forte que la cause a été générale et que son action s'est fait sentir à la fois sur les principales rivières et sur leurs affluents. Il retient que la hauteur des eaux qui a été atteinte a été à peu près la même sur la Loire et l'Allier, mais qu'elle a dépassé de deux à trois mètres le niveau de celle de 1846 qui a été la plus forte du siècle dans le département de la Haute-Loire. Les chiffres donnés en référence sont éloquents. Si en moyenne la crue de 1846 avait été de 6 m, celle de 1866 est évaluée à 8,50 m. Les deux rivières ont atteint leur maximum d'élévation au droit des bourgs de Lavoûte-sur-Allier et de Lavoûte-sur-Loire, indique de Brive. Sur le premier, précise-t-il, la hauteur d'eau au-dessus de l'étiage a été de 13 m, et sur le second de 9,50 m soit environ 3,50 m de plus que la crue de 1846. Une lame au pic très élevé qui, à partir du point maximum des hautes eaux, s'est abaissée progressivement jusqu'à leur sortie du département, avec cette seule différence que la crue de l'Allier s'est maintenue jusqu'à Auzon à un niveau supérieur à celui de 1846, tandis que celle de la Loire était déjà, à Bas-en-Basset, au-dessous de ce niveau.

Des torrents violents et dévastateurs

Le journal *La Haute-Loire*, dans son édition du mardi 25 septembre, consacre plusieurs colonnes aux événements. Jules Chaussende, qui signe les textes, compare d'emblée les orages que l'on vient de connaître à ceux des tropiques, ce à quoi il ajoute, sans doute pour mieux marquer leur intensité, que *"l'on est tenté de les rejeter dans le domaine de l'invraisemblable"*.

Il est question tout d'abord du Dolaison, du fait de sa proximité avec le cœur de la ville du Puy, qui dès cinq heures du soir a envahi le faubourg Saint-Jean, puis le quartier des Carmes et des Tanneries, inondant certaines maisons jusqu'à 2 mètres de hauteur, *"ce qui a suscité très vite de vives inquiétudes au point d'amener les autorités à prendre des mesures pour contraindre les habitants à abandonner leur domicile"*. Mais, écrit le rédacteur, *"s'il faut en croire la voix publique, la crue du Dolaison*

ne serait qu'un jeu d'enfant auprès de celle de la Loire. Les travaux d'endiguement du fleuve en amont de Brives-Charensac ont été impuissants, paraît-il, à préserver les riverains des atteintes de leur redoutable voisin". Le rédacteur qui ne semble tenir sa rubrique qu'au travers des témoignages qu'il récolte ajoute que *"dans la soirée d'hier, les plus exposés d'entre eux évacuaient en toute hâte leurs chétives masures et, qu'au-dessous de Chadrac, les eaux de la Loire - chose inouïe - baignaient les extrémités du tablier du pont suspendu…".* Ce n'est qu'après coup, dans le numéro du 27 septembre, que les lecteurs peuvent en savoir plus sur ce qui s'est passé. Ce n'est partout que ponts emportés, routes coupées, communications interrompues, maisons et usines démolies ou endommagées, moulins rasés, terres ravinées ou ensablées… La destruction de la digue de Charensac est confirmée et il est fait part de l'éboulement de trois maisons, de la destruction des poteaux du télégraphe, de la coupure de la route impériale de Lyon en deux lieux différents. On apprend qu'à Coubon le pont suspendu a été enlevé, ce qui est aussi le cas à Retournac, que les culées du pont de chemin de fer à Chamalières n'ont pas résisté, que la violence des eaux à Duriane, commune du Monteil, a fait que les terres avoisinant le fleuve ont été couvertes d'un mètre de gravier… Suit l'énoncé des dégâts causés par le Lignon à Fay-le-Froid, par la Gazeille au Monastier, par le Ramel à Yssingeaux, par l'Arzon à Vorey où six maisons ont été emportées et où trois menacent de s'écrouler…

Les communes riveraines de l'Allier n'ont pas été moins touchées. Le pont suspendu de Monistrol-d'Allier a été emporté, tout comme les ponts de Costet, de Langeac et d'Auzon. Les maisons *"avariées"*, selon les termes du journal, se comptent par dizaines : 17 à Saint-Julien-des-Chazes, une centaine à Langeac, une douzaine à Lavoûte-Chilhac, à peu de chose près autant à Villeneuve-d'Allier ainsi qu'à Cohade. *L'Abeille brivadoise*, dans son édition consacrée à l'inondation datée du 29 septembre, rapporte de son côté que l'Allagnon et ses affluents ont eux aussi couvert leur parcours d'un champ de ruines…

De Brive fait état dans son mémoire que la crue dont il a été l'un des témoins a dépassé toutes celles du siècle par les désastres qu'elle a répandus. Six ponts suspendus ont été emportés, tant sur la Loire que sur l'Allier, tant sur la route impériale 103 que sur des routes départementales, tant sur un chemin de grande communication que sur un chemin d'intérêt communal. Au total 25 ponts moyens en pierre de 10 à 20 mètres d'ouverture et 60 d'une importance moindre sur les divers chemins du département ont également été détruits. Pas moins édifiant est le nombre des *"perdants"*. De Brive fait état de 139 communes atteintes et d'un peu plus de huit mille sinistrés. Celles qui ont perdu le plus de propriétés bâties sont sur l'Allier : Alleyras, Saint-Julien-des-Chazes et principalement Lavoûte, bourg dans lequel on a compté 28 maisons détruites ; sur la Loire, Chamalières, Vorey et surtout Brive. De Brive indique que *"beaucoup d'autres communes ont vu les ruisseaux qui les baignent se changer subitement en torrents et ont éprouvé des pertes qui ne le cèdent en rien à celles subies par les riverains de l'Allier et de la Loire"*. La seule consolation, écrit-il, c'est qu'*"au milieu de pareils désastres, le fléau a généralement respecté les personnes"*. En Haute-Loire, on n'a eu à regretter la mort que de deux individus : une jeune fille dans la commune de Coubon, victime de son imprudence, et celle d'un charpentier dans la commune de Beaulieu, victime de son sens du devoir pour ses maîtres.

La partie ardéchoise où la Loire, l'Ardèche et son affluent la Fontolière prennent leurs sources n'a pas été épargnée. Selon le rapport qui en est fait par le préfet au Conseil général lors de la première session de 1867 : 4 169 propriétaires répartis sur trente-cinq communes, comprises notamment dans les cantons de Coucourron, Saint-Étienne-de-Lugdarès, Thueyts et Montpezat ont été éprouvés par les flots dévastateurs. À Issarlès, la Loire a emporté un moulin ; au Béage, la Veyradère est devenu un fleuve impétueux ; à Lanarce, les ponts en bois, les digues et des murs ont été emportés par l'Espézonette. À La Veyrune, sur les cinquante maisons qui composent le village, quarante ont été envahies. Les bestiaux ont été noyés dans les étables et les mobiliers complètement détériorés. *"La population entière eût péri si la crue subite de l'Allier fut survenue deux heures plus tard. Fort heureusement, cette crue s'est produite de six à sept heures du soir, lorsqu'il faisait encore jour et que personne n'était couché"*, peut-on lire dans *Le Moniteur*.

L'ABEILLE BRIVADOISE

JOURNAL HEBDOMADAIRE NON POLITIQUE

Paraissant le Samedi.

2e ANNÉE. — N° 39.

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 1866.

BRIOUDE

Dépêche Télégraphique

Correspondance Parisienne.

Le journal de Brioude fait une large place à l'événement, notamment à la "une" en relayant l'annonce d'une souscription en faveur des inondés (AD 43)

La Lozère a elle aussi durement été touchée. Là encore, le rapport du préfet est sans appel : à l'échelle du département, 18 ponts sur les routes impériales ont été emportés ou fortement endommagés, 16 sur les routes départementales, 221 sur les chemins vicinaux. Langogne, sur le bassin versant de l'Allier, où le Langouyrou grossi du Mercoire rejoint cette rivière, a particulièrement souffert. L'inondation a démoli plusieurs maisons ainsi que la majeure partie des bâtiments de l'hospice et tous les ponts.

L'effet des champs d'expansion des crues

S'il suffit de quelques heures pour que semblables crues se forment, il n'en faut pas plus pour que celles-ci s'écoulent du fait des dénivelés importants qui séparent plateaux et sommets des bassins de la Loire et de l'Allier d'avec la plaine du Forez et de celle de la limagne de Brioude. Comme tout développement conséquent est impossible vu l'étroitesse des vallées, le fort du flot de la Loire, tel un cheval au galop, pointé en Haute-Loire à 10 h du soir à Chadrac est rendu à Andrézieux dès 8 h le lendemain matin. C'est dire s'il n'y a bien souvent, pour les populations locales, que le temps de se protéger. La propagation n'est dans les faits quelque peu ralentie que lorsqu'elle trouve des surfaces conséquentes à envahir. Mais si l'effet d'amortissement joue à plein pour des petites crues, celui-ci est moins sensible lors des plus grandes, vu les masses d'eau en jeu (on parle à l'époque de plusieurs milliards de mètres cubes). Ainsi en est-il de la fuite en avant du flot en 1866 qui, bien que ralenti par la digue de Pinay[1] construite à cet effet dans les gorges situées en amont de Roanne, est dans cette ville le jour même à 17 h, c'est-à-dire à peu de chose près tout juste 24 heures après que la crue ne se soit formée. Les petites villes de Saint-Just et de Saint-Rambert, dont une partie des maisons et des activités sont en lien direct avec le fleuve, ont comme de juste été affectées. M.-J. Fournet, président des commissions hydrométriques et des orages rapporte, dans l'article consacré aux événements (op. cit.), qu'un grand nombre de ménages d'ouvriers *"ont perdu non-seulement tout leur mobilier, mais encore leurs métiers, c'est-à-dire leur gagne-pain".* Andrézieux, note-t-il, a été plus cruellement frappé qu'en 1846, la levée du pont suspendu a notamment été détruite et nombre de propriétés bordant le fleuve ont souffert et été couvertes d'un mètre de sable, et partout on voyait des débris. Selon son témoignage, Balbigny perdit 38 maisons, Éparcieux-Saint-Paul : 37. À Saint-Étienne, on l'avait par contre échappé belle grâce à la mise en service, quelques semaines plus tôt, du barrage du Gouffre d'Enfer sur le Furan. Mais ce n'est pas le cas à Roanne bien que l'on ait pensé longtemps que la ville serait sauvée du désastre. *"Les eaux de la Loire ont fini par rompre la levée d'enceinte et se sont précipitées par le Creux Granger sur toute la partie basse de la ville où de nombreuses maisons ont été affectées ainsi que les voies du chemin de fer d'embranchement qui réunit la ligne du Bourbonnais au canal de Roanne à Digoin",* indique-t-on dans *Le Moniteur*. Les eaux de crue se sont aussi engouffrées dans le canal et lui ont causé de graves dommages. Mais il n'y a pas que la vallée de la Loire qui est concernée puisque les pluies tombées sur les monts du Forez et les monts du Lyonnais ont aussi affecté ses affluents, si bien qu'à Montbrison, suivant M.-J. Fournet (op. cit.), *"le Vizezy convertit en graviers improductifs les terrains les plus fertiles des environs"* ; le Bonson, la Mare et la Loire forment un immense lac ; en Roannais, que ce soit le Renaison, l'Oudan, le Rhins, le Sornin, la Teysonne ou la Tambouze, tous les cours d'eau ont débordé.

Dans les départements de Saône-et-Loire, de l'Allier et de la Nièvre jusqu'à Nevers, les zones où les eaux de la Loire peuvent se répandre sont très importantes, quand bien même il existe quelques petites digues là où il y a des enjeux. L'essentiel de l'habitat, dispersé dans la plaine inondable, est localisé sur des portions de terrains rarement atteintes par les inondations. Les dégâts affectent surtout les parties basses des petites localités. Mais sur ce parcours, même si le stockage momentané d'une partie des eaux de la crue n'est pas négligeable, celle-ci se voit rapidement augmentée des eaux des affluents du Morvan dont l'importance est suffisamment conséquente en 1866 pour avoir été mentionnée. Sur le ver-

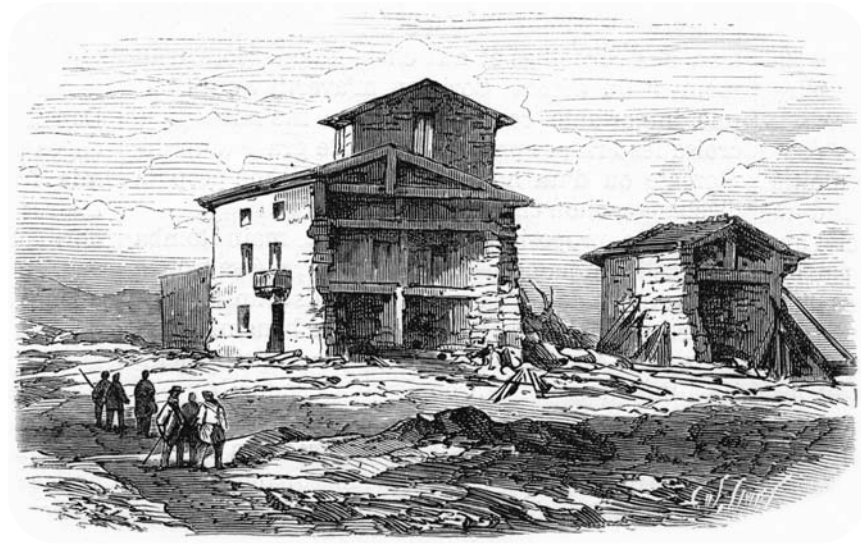

Maisons démolies à Saint-Just-sur-Loire au passage des eaux (journal l'Illustration du 6 octobre 1866)

1 - Francisque Pothier, dans sa notice historique publiée en 1868 *"Le pont de Roanne et les inondations de la Loire"*, indique qu'en 1856 la digue avait retenu 108 millions de mètres cubes d'eau. L'auteur ne donne pas de chiffres pour 1866 mais indique que les eaux ont mis de 9 h du matin à 5 h du soir, c'est-à-dire 8 heures pour remplir la plaine de Balbigny. La digue a aujourd'hui disparu avec la mise en place du barrage de Villerest, dont le rôle est beaucoup plus performant puisque l'écrêtement ne se fait plus de façon passive mais de façon active au moment le plus judicieux, et ce d'après les calculs établis par des modèles mathématiques et ceux réalisés par les prévisionnistes de l'Établissement public Loire et ceux du service hydrologique de bassin de la DREAL Centre-Val de Loire.

sant de la Bourbince, le canal du Centre ayant fait brèche, une tranchée a été ouverte pour donner une issue aux eaux et préserver une partie de la commune de Blanzy. La rivière, peut-on lire dans *Le Journal de la Nièvre*, se répandit par ailleurs dans les rues de Paray-le-Monial, tant et si bien que l'on ne pouvait y circuler qu'en bateau et que quelques maisons se sont effondrées. Selon le même article du journal, l'Arroux a de son côté fait des ravages assez considérables autour d'Autun, tout comme l'Arconce et tous les cours d'eau près de Charolles qui ont causé bien des désordres.

À Digoin, comme en 1856, la crue a submergé les parties basses de la ville causant l'inondation de nombreuses maisons et la destruction de deux arches du pont sur l'Arroux. Plus à l'aval à Decize, l'inondation qui a atteint la ville le 26 septembre a presque atteint en hauteur celle de 1846. Selon ce qu'il en est rapporté, on s'accorde à dire qu'elle a fait moins de ravages et que *"les riverains prévenus à temps, ont pu sauver leur mobilier et leurs bestiaux."*. Une remarque validée par ce constat *"que l'on n'a pas vu, comme lors des précédentes inondations, passer sous les ponts des bestiaux et des éléments de mobilier et que l'on a remarqué seulement une certaine quantité de bois, des cabanes et des outils enlevés des rivages"*. Ce qui est vrai à Decize s'avère cependant bien différent à Nevers.

Dans l'édition du samedi 29 septembre P. Fay, le rédacteur du *Journal de la Nièvre*, fait état, alors que la Loire rentre peu à peu dans son lit, que l'on découvre l'étendue des dégâts au fur et à mesure que le niveau baisse. Partout, écrit-il *"au sommet des arbres, dans les haies, au milieu des jardins et des champs, on découvre des débris de toutes sortes souillés de boue. Les maisons sortent peu à peu de leur humide linceul, les unes lézardées, d'autres en partie écroulées, toutes marquées uniformément de ces stigmates d'écume sale, qui rappelleront longtemps les désastres qui viennent de nous assaillir"*. Si jusqu'ici peu de digues ont été victimes des eaux à l'exception de celles faisant remblai pour le chemin de fer ou de celles donnant accès aux ponts, on note les premières ruptures de celles destinées à assurer une protection. Ainsi apprend-on celle de la levée de Sermoise,

Des conséquences des inondations de l'Allier et de ses affluents

Dans le Puy-de-Dôme, les effets de la crue de l'Allier et de ses affluents ne sont pas différents de ceux produits par les inondations de la Loire. Entre Brioude et Issoire, le trafic des trains a été interrompu par suite de la coupure de la ligne. À Brassac-les-Mines, dans la nuit du 24 au 25, la crue a atteint 1 m de plus qu'en 1856, si bien que les verreries de Grigues, à 3 kilomètres de la ville, ont en partie disparu. Mais ce ne sont pas là les seuls méfaits enregistrés sur la commune : *"douze maisons se sont écroulées, trois autres sont sur le point de le faire"*, indique *le Moniteur Universel* à ce sujet, et précise par ailleurs que l'eau a atteint dans les maisons 1,50 m de hauteur,

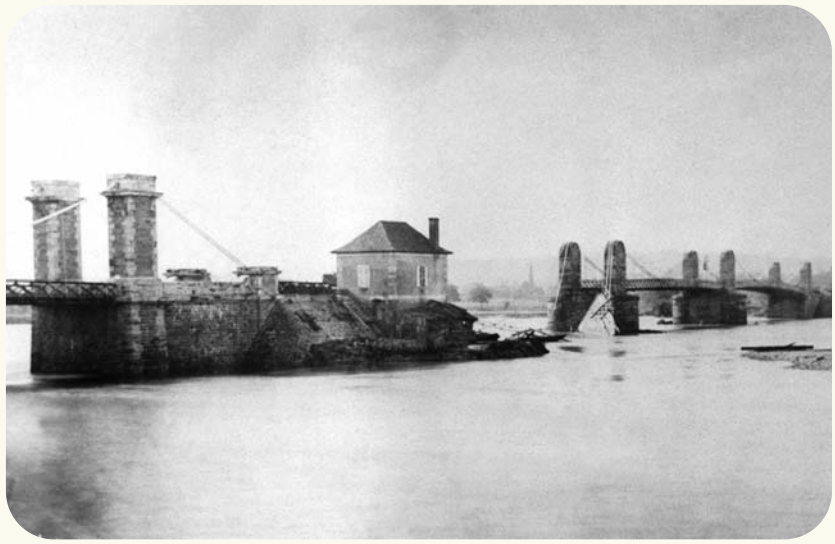

Vue sur le pont de Vichy, en partie effondré suite à la crue de l'Allier (Coll. Arch. Municipales de Vichy 1Fi 1)

que 800 mètres de chemins de fer ont été enlevés ainsi que tous les murs de clôture de l'usine d'arsenic… Plus à l'aval, la situation n'est guère meilleure, même s'il semble que la population ait moins eu à souffrir de l'inondation. Sous les coups de buttoir la digue établie en rive droite à l'amont du pont de Cournon a été rompue et à Pont-du-Château le pont de service du chemin de fer a été démoli. La Dore a aussi fait des siennes et causé des ravages dans les usines, dans les terres labourables et vis-à-vis du pont de chemin de fer en construction sur la ligne de Clermont à Thiers, ainsi que la Couze à Issoire. Plus à l'aval, dans le département de l'Allier, l'importance des champs d'inondation comme dans la traversée de la Loire en sud Bourgogne a joué. Cela n'a pas empêché cependant, compte tenu de l'importance de la crue, un certain nombre de dommages. Le pont de Chazeuil qui relie Varennes à Saint-Pourçain a été emporté le 26, et dans la nuit du 27 deux culées du pont suspendu de Vichy ont été démolies alors que l'Allier était en pleine décrue, ce qui a entraîné la chute de la deuxième travée. Entre Varennes et Moulins ainsi qu'entre Moulins et Nevers, les eaux ont là aussi coupé les voies de chemin de fer en plusieurs endroits. Plusieurs quartiers ont été envahis à Moulins, pas tant d'ailleurs par l'Allier que par le ruisseau des Tanneries venant d'Izeure. *Le Messager de l'Allier* du 25 septembre indique encore que l'on déplore les débordements de l'Œil à Hérisson, de l'Acolin à Chevagnes, ce qui montre que là encore tous les cours d'eau ou presque sont sortis de leur lit.

celle de la pompe à feu et celle de Saint-Éloi. Les brèches, précise le rédacteur, *"n'ont fait que s'accroître sous la pression des eaux. La levée de Saint-Éloi est en partie affaissée ; des affouillements considérables se sont produits. Celle de Sermoise ne vaut pas beaucoup mieux"*. L'auteur indique à la suite que les remblais du chemin de fer et au pont viaduc n'ont pu être conservés que parce que l'on s'était aperçu à temps *"des blessures qui leur étaient faites ; pendant deux nuits et deux jours, plus de 200 personnes ont été occupées à la culée du pont à remplacer par de grosses pierres les terres emportées à chaque instant"*. Les efforts pour défendre les levées de Médine et de Saint-Éloi, qui venaient de faire l'objet de gros travaux et dont dépendait la protection de toute la partie basse de la ville, ont par contre été payants.

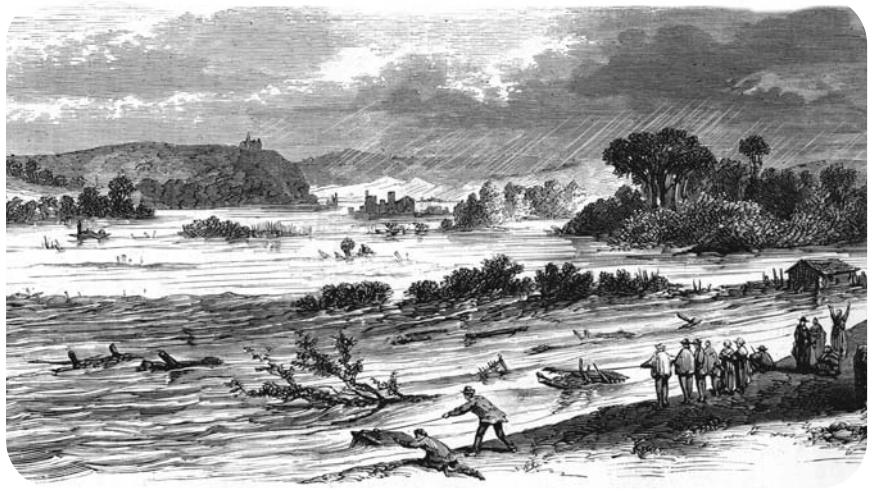

Le Bec d'Allier au confluent de la Loire et de l'Allier. Vue prise au commencement de la crue (Le Monde illustré, 20 octobre 1866)

L'article qui en fait foi rapporte que si les levées ont résisté, c'est grâce aux efforts prodigieux accomplis du lundi soir au vendredi matin par de *"courageux citoyens et de braves militaires"*; que les levées ont été menacées sur sept points différents sur une étendue de plus de deux kilomètres. Rien que pour consolider la levée qui quitte le fleuve pour se diriger en demi-cercle jusqu'à Coulanges, qui s'est affaissée sur plus de 100 mètres *"on a jeté quelques 600 mètres cubes de pierres !"*. Les travaux de défense ont tenu bon, écrit le rédacteur, qui fait abstraction des levées de la rive gauche et de l'inondation du faubourg ! *"S'il est vrai que les digues de la rive droite sont fort endommagées, la rude épreuve qu'elles viennent de subir est une garantie pour l'avenir"*, écrit-il encore. Mais qu'en aurait-il été si les levées de la rive gauche avaient tenu bon, ce qui aurait fait que la hauteur des eaux aurait été encore plus élevée…?

L'annonce de la crue dans les vals de la Loire moyenne

La rapidité de la montée des eaux et la vitesse de propagation des crues ne permettent pas aux populations riveraines des hauts bassins ligériens de disposer d'un laps de temps conséquent pour qu'ils puissent prendre toutes les dispositions qu'il faudrait pour protéger leurs biens. Plus l'annonce de la formation d'une crue est rapide, plus importantes sont les chances pour la population d'échapper aux eaux en furie, sauf pour leurs biens à moins qu'ils n'aient songé à le faire de façon préventive. Si le sujet n'est pas abordé dans les journaux de l'amont, dans lesquels il n'est question que de l'arrivée de dépêches, il prend par contre sens et signification en Loire moyenne.

Dans *Le Journal de la Nièvre* du samedi 29 septembre on peut ainsi lire l'importance que cela revêt. Enfin, écrit P. Fay le rédacteur ayant en charge cette rubrique, *"si l'on se reporte à d'autres époques, on pourra constater que les inondations de 1866 n'ont pas eu les conséquences désastreuses qu'elles auraient pu entraîner. En effet, la facilité des communications et la rapidité avec laquelle l'électricité transmet les informations ont permis de prévenir de nombreux sinistres ; les inondés ont pu sauver leurs bestiaux et leur mobilier…"*. Il faut dire que, depuis les deux dernières grandes crues, différentes mesures ont été prises comme la création d'un service hydrométrique (1853), ou encore celle d'un service des annonces de crues (1858), d'où le progrès constaté dans la diffusion des informations par P. Fay. Chaque jour, des avis émis par les préposés aux stations hydrométriques réparties sur un certain nombre de départements[1] sont ainsi centralisés à Orléans et, malgré les quelques imperfections, le service joue pleinement son rôle lors de l'inondation de 1866, l'annonce faite aux populations l'ayant été avec une régularité et une précision suffisantes, selon ce qu'en rapporte l'ingénieur Collin dans le rapport qu'il fait au Conseil général d'Indre-et-Loire de la crue de 1866[2].

On apprend ainsi que la première dépêche télégraphique relative à la crue lui est parvenue à Orléans le 25 septembre, soit seulement quelques heures après que les crues de la Loire et de l'Allier aient commencé leur marche en avant en Haute-Loire. Celle-ci fait référence à la montée des eaux de l'Allier à Moulins, qui est pointée alors à 3,76 m, puis supérieure à 4 m. Le même jour, dit-il, *"nous recevions une dépêche de Digoin signalant une crue de 3,90 m sur la Loire et une crue probable de 5,70 m"*. Les télégrammes se sont ensuite succédés. Le 26, l'Allier est à 4,60 m et la Loire annoncée avec un maximum de 4,95 m. L'ingénieur n'aura toutefois à disposition la cote réelle du maximum de la crue de la Loire que le 28, telle que notée alors à 5,58 m. Par ailleurs, dès le 25, information lui était donnée d'une crue supérieure à 2 m sur le Cher, avec un niveau probable le 26 à 3 m, voire 3,80 m le 27. Les nouvelles de la Vienne montraient que, bien que son haut bassin n'ait pas été épargné par les précipitations, celle-ci n'avait pas donné dans la démesure (le maximum n'étant noté qu'à 1,20 m), seule la Creuse ayant bougé.

L'annonce des différentes crues, pour efficace qu'elle soit, connaît toutefois quel-

ques failles, les inondations ayant noyé des lignes télégraphiques, ce qui a causé quelques interruptions dans les transmissions, notamment à partir de Digoin. L'ingénieur Collin mentionne à cet égard dans son rapport que, dans l'impossibilité dans laquelle il se trouvait d'apprécier la hauteur probable à Orléans qui lui manquait, il avait émis et expédié à Blois, Tours, Saumur, Angers, Ancenis et Nantes, le 26 à 9h30, un bulletin annonçant une hauteur supérieure à 5,80 m d'après les hauteurs réelles à Digoin. Puis, l'envoi d'un second le même jour, avec d'annoncé une hauteur probable à Orléans supérieure à 5,80 m et la rupture de quelques levées entre Briare et le confluent de la Vienne. L'annonce de la rupture des levées, en l'absence d'une hauteur énonce-t-il, *"a suffi à tenir les populations en garde et, de fait, elles furent prévenues partout assez tôt"*. On peut se demander, même si une telle annonce était faite aujourd'hui, quelle serait la réaction de la population, l'absence de grande crue et de nombreuses ruptures en ayant complètement gommé le souvenir.

Le Journal du Loiret du 28 septembre, quant à lui, en donne une juste idée. Aurons-nous tous les désastres d'une inondation ? est-il titré. Le val sera-t-il encore une fois submergé sous les eaux ? C'est depuis deux jours l'inquiétude de toute la population. La Loire est menaçante, écrit le rédacteur, elle monte toujours et n'aura atteint son maximum que demain, 28 septembre dans la matinée, ce qui équivaut encore *"à une journée et une nuit d'angoisses. Les levées résisteront-elles ? Là est la grande question. En l'année 1856, de funeste mémoire, les eaux se sont élevées jusqu'à 7,10 m au-dessus de l'étiage. Tantôt la Loire marquait 6,71 m. Il ne faut pas s'inquiéter outre mesure, mais il faut prévoir la calamité qui nous menace"*. La plume d'Ed. Paguerre, qui se veut pondéré, est dans le même temps très réaliste puisqu'il est dit à la suite que, *"même si les levées ne se rompent pas, nous aurons toujours l'invasion des eaux ; mais le mal sera bien moindre. Car autre chose est d'être inondé par le remous naturel de l'eau, ou par le courant d'une digue rompue"*. Le rédacteur a sans aucun doute vécu les inondations précédentes, tout du moins peut-on noter qu'il sait de quoi il parle et quel danger cela représente.

Les habitants des vals se mettent à l'abri

L'annonce faite par Collin n'a pas été sans répercussions, comme le montre l'entrefilet publié dans *Le Journal du Loiret* du 28 septembre[3] : *"Grâce à la télégraphie privée, l'administration a pu être avisée à temps et l'alerte a été donnée de tous côtés. Depuis trois jours les avis sont publiés et les estafettes circulent dans la campagne. Les habitants du val opèrent leur déménagement, mettent à l'abri leur mobilier et émigrent dans la ville ou vers le coteau de la Sologne"*. Malheureusement, est-il énoncé à la suite, *"beaucoup de petits vignerons ou de petits cultivateurs n'ont qu'un rez-de-chaussée dans la campagne, et il leur est bien difficile de sauver leurs récoltes. Malheureusement aussi, la vendange était à peine commencée, et dans une grande partie du vignoble la récolte demeure sur pied. Le raisin est au cep, et ce serait un grand désastre pour notre industrie vinicole* […]. Sur les basses vallées tourangelles, en Saumurois et en Anjou, c'est la récolte de chanvre que beaucoup essayent de sauver. Le repli opéré par la population du val fait lui aussi l'objet de ses observations : *"La foule est sur les quais jour et nuit, elle regarde cet interminable défilé de pauvres familles fuyant l'inondation, de voitures chargées de fourrages, de bêtes et de bestiaux…"*.

Comme cela a été espéré par les autorités, la crainte de l'inondation des vals, telle que vécue en 1856, joue partout à plein et ce quel que soit le département. Tous les journaux y font référence. *Le Journal du Loiret* indique, dans l'édition du 29 septembre : *"notre ville est remplie d'inondés dont plusieurs seraient restés sans abris, sans l'assistance généreuse des établissements publics. Un refuge a été offert à tous ces malheureux au lycée, à l'évêché, au grand*

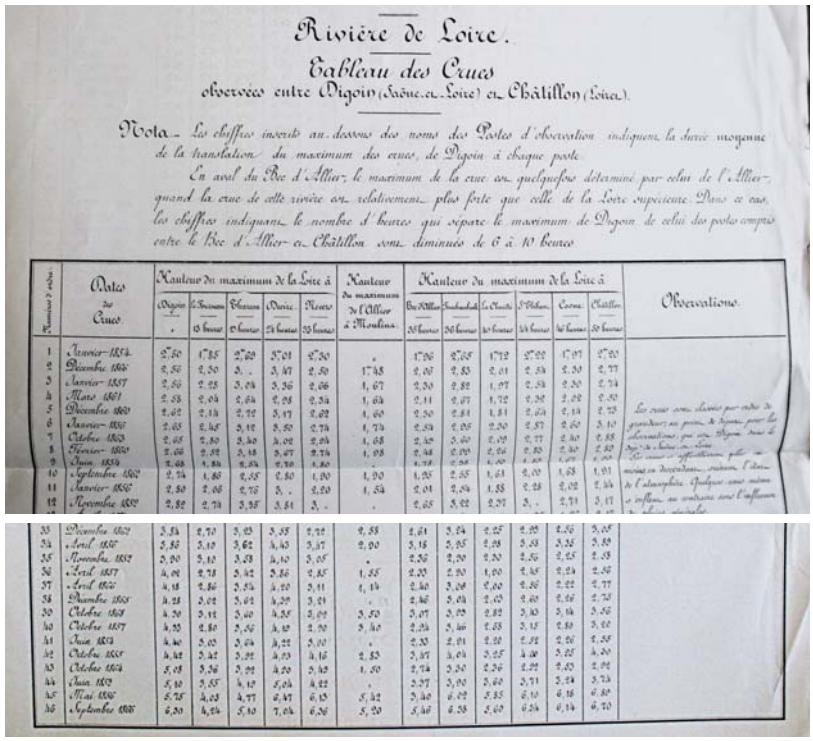

Rivière de Loire.

Tableau des Crues observées entre Digoin (Saône-et-Loire) et Châtillon (Loire).

Nota. Les chiffres inscrits au-dessous des noms des Postes d'observation indiquent la durée moyenne de la translation du maximum des eaux, de Digoin à chaque poste.

En aval du Bec d'Allier, le maximum de la crue est quelquefois déterminé par celui de l'Allier, quand la crue de cette rivière est relativement plus forte que celle de la Loire supérieure. Dans ce cas, les chiffres indiquant le nombre d'heures qui sépare le maximum de Digoin de celui des postes compris entre le Bec d'Allier et Châtillon sont diminués de 6 à 10 heures.

Numéros d'ordre	Dates des Crues	Hauteur du maximum de la Loire à Digoin	Hauteur du maximum de la Loire à Vichy	Hauteur du maximum de la Loire à Moulins	Hauteur du maximum de l'Allier à Moulins	Hauteur du maximum de la Loire à Bec d'Allier	Hauteur du maximum de la Loire à Châtillon	Observations
		0 heure	24 heures	24 heures		24 heures	24 heures	
1	Janvier 1852	2,50	3,01	2,50	.	1,96	1,97	
2	Décembre 1853	2,50	3,47	2,50	1,48	2,00	2,77	
3	Janvier 1857	2,56	3,36	2,06	1,67	2,50	2,74	
4	Mars 1861	2,58	2,98	2,34	1,64	2,11	2,50	
5	Décembre 1862	2,62	3,17	2,62	1,60	2,50	2,72	
6	Janvier 1863	2,65	3,19	2,74	1,74	2,50	2,60	
7	Octobre 1863	2,65	3,40	2,94	1,68	2,40	2,55	
8	Février 1866	2,66	3,18	2,74	1,98	2,48	2,50	
9	Juin 1866	2,68	3,20	2,80	.	2,48	2,50	
10	Septembre 1866	2,74	3,55	3,00	1,90	1,95	1,93	
11	Janvier 1866	2,80	2,76	3,.	2,50	1,54	2,01	
12	Novembre 1866	2,82	3,35	3,51	3,.	.	2,65	
33	Décembre 1852	5,34	5,93	5,55	2,72	2,53	2,61	
34	Avril 1856	5,35	5,62	4,43	5,37	2,00	3,15	
35	Novembre 1856	5,00	5,38	4,40	3,05	.	2,56	
36	Avril 1857	4,96	5,42	3,86	2,85	1,55	2,25	
37	Avril 1866	4,18	5,54	4,20	3,11	1,14	2,40	
38	Décembre 1866	4,28	5,62	4,29	3,21	.	2,46	
39	Octobre 1868	4,30	5,40	4,35	3,02	3,50	3,07	
40	Octobre 1857	4,35	5,56	4,40	2,90	3,40	2,24	
41	Juin 1852	4,40	5,24	4,22	3,00	.	2,30	
42	Octobre 1855	4,42	5,32	4,23	4,16	2,53	3,07	
43	Octobre 1864	4,48	5,56	4,20	3,42	1,50	2,74	
44	Juin 1852	5,10	4,17	5,04	4,22	.	2,27	
45	Mai 1856	5,75	4,77	6,47	6,15	5,42	3,40	
46	Septembre 1866	6,30	5,10	7,04	6,56	5,20	5,40	

Tableau des crues de la Loire et de l'Allier entre 1852 et 1868. On voit ici l'importance des écarts enregistrés, celle de 1866 étant la plus importante au droit des sites référencés. (AD 43)

1 - La Loire, le Puy-de-Dôme, l'Allier, le Cher, la Vienne.

2 - Ingénieur en chef Collin "Inondation de la Loire entre Briare et Nantes (marche et effets de la crue)" in Procès-verbal des délibérations du Conseil général du département d'Indre-et-Loire, précédé du rapport du préfet - Session de 1867 p. 84 et suivantes.

3 - Le même type d'annonce se retrouve dans les différents journaux publiés entre Orléans et Nantes.

EXTRAIT du MAGAZINE LOIRE&TERROIRS N°98

Une véritable conscience du danger !

Les grandes inondations qui se sont succédées en l'espace de 70 ans ont laissé des traces que les pierres gravées n'ont pas besoin de rappeler. Si l'on s'arme partout de pelles et de pioches pour défendre les levées, partout l'on charge et tente de sauver dans le même temps ce qui peut l'être. Dans la grande majorité des cas, les populations n'attendent pas pour évacuer que l'on batte la Générale ou que sonne le tocsin. L'entraide entre les habitants des villes et ceux qui habitent sur les terrasses alluviales et coteaux - c'est-à-dire ceux qui n'ont rien à redouter des eaux - joue à plein avec ceux des vals, ce qui montre que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est question de solidarité entre les uns et les autres lorsqu'il faut traverser de rudes épreuves. De nombreux exemples sont là pour témoigner de ce qu'il en est, hormis ceux propres au département du Loiret déjà cité.

À Blois, les habitants du quartier de Vienne, par mesure de précaution, ont été invités à déménager. Ces derniers étaient assurés de trouver asile à l'évêché, dans les deux séminaires, au bureau de bienfaisance, à la nouvelle caserne mais aussi chez un grand nombre de particuliers.

À Amboise, aux premiers bruits qui annoncèrent une crue considérable dans le bassin de la Loire *"ce fut une véritable panique parmi les habitants"* peut-on lire

Dortoir des inondés au campement militaire rue Saint-Martin-du-Mail à Orléans (Le Monde illustré, 20 octobre 1866)

dans *Le Journal d'Indre-et-Loire* du 5 octobre. *"De toutes parts on court au fleuve pour juger du progrès des eaux et on les voit grandir avec épouvante. Quand le roulement du tambour eût annoncé l'effrayante réalité qu'on cherchait encore à se dissimuler, la peur fit place au désespoir. Les maisons étaient abandonnées, les rues désertes. La plupart des habitants auxquels deux inondations périodiques avaient montré l'inutilité de tout travail avaient fui à la côte, emportant ce qu'ils avaient de plus cher et de plus précieux"*.

À Tours, c'est dès l'annonce de l'importance de la crue et des risques de rupture des levées que des précautions sont prises. *Le Journal d'Indre-et-Loire* du 28 septembre mentionne à ce sujet : *"hier et aujourd'hui notre ville a été traversée par des habitants des campagnes conduisant leurs bestiaux du côté de la Tranchée là où se situe en rive droite le coteau le plus élevé. D'autres se sont réfugiés avec leur bétail et leurs meubles sur les levées du Cher et de la Loire et sur les hauteurs voisines. Dans les quartiers bas de la ville, particulièrement sur le territoire de l'ancienne commune de Saint-Étienne, les uns enlèvent leurs meubles pour les transporter dans la partie haute de la ville, d'autres les montent aux étages supérieurs"*.

La plupart des habitants de Bréhémont, que le souvenir de 1856 rendait prévoyants, étaient occupés à sauver leurs récoltes et leurs bestiaux qu'ils dirigeaient en toute hâte sur Lignières à l'abri des eaux, peut-on lire par ailleurs, *"les habitants, pris entre la Loire et le Cher, ont pu se réfugier vers le centre du canton. On en trouvait depuis Vallères jusqu'à la forêt de Chinon"*.

Selon le témoignage du curé de La Chapelle-sur-Loire, les habitants ont déménagé leurs maisons et se sont mis en lieu sûr tant et si bien que *"tous les chemins étaient encombrés de charrettes avec de pauvres femmes qui emmenaient leurs bestiaux. Tous allaient se réfugier à Benais, à Bourgueil, à Restigné, et en d'autres lieux, où déjà, il y a dix ans, ils avaient reçu une si généreuse hospitalité"*.

Pareil phénomène se produit en Maine-et-Loire. À Corné, sitôt l'annonce d'une possible rupture de la levée, les fourrages, le chanvre, les mobiliers ont été amenés au bourg et sur la route. *"Ils en sont obstrués. Plus de 2000 charrettes chargées sont passées par la rue de Tivoli. Tout le monde craignait que le pont qui représente le seul passage de la vallée, et qui est*

Arrivée des bestiaux à la halle d'Orléans (Le Monde illustré, 13 octobre 1866)

depuis longtemps ébranlé, ne vint à crouler", écrit-on le 3 octobre dans *Le Journal de Maine-et-Loire*.

C'est encore le cas à Saint-Mathurin où les populations effrayées se sont mises en mouvement avec leurs charrettes, leurs mobiliers, leurs bestiaux, pour se diriger vers le pont, unique voie de salut pour elles. Les suites d'un immense encombrement sur ce pont étaient à redouter, indique le premier magistrat, sur le front depuis le premier jour, qui ajoute qu'il n'y a eu cependant aucun désastre, tant le gardien du pont et le brigadier déployèrent d'activité et de prudence au moment critique. Au-delà d'Angers, la prudence est tout aussi de mise. Le maire de Champtocé indique, pour rassurer, que la population de la vallée est entièrement réunie dans le bourg où les habitants se sont empressés de les loger, eux, leurs mobiliers et leurs bestiaux, et que celle-ci peut se monter à 250 personnes.

séminaire, chez les missionnaires de Saint-Euverte, à l'hôpital général, à l'Hôtel-Dieu, à l'École normale, aux Minimes, à la caserne des militaires en passage, à la pension Vautrin et dans beaucoup de maisons particulières"[1]. Tous les habitants de Guilly, du val de Neuvy-en-Sullias et même d'une partie de Tigy ont quitté leurs maisons, peut-on voir aussi d'écrit dans celui du 1er octobre, en emmenant leurs bestiaux et en emportant même, pour la plupart, le mobilier ou leurs récoltes.

Limiter les intrusions, empêcher les ruptures

La nouvelle a aussi sonné le branle-bas de combat, et pas seulement dans les services dédiés à la Loire. Collin rapporte qu'il a prié dans le même temps le préfet du Loiret de mettre à la disposition des ingénieurs de la Loire à Orléans le personnel des agents du service ordinaire et celui du service vicinal auquel va se trouver adjoint une partie des agents du service de la Sologne, le personnel des conducteurs et celui des agents-voyers et les agents secondaires de ces services. La mobilisation est générale ! Tous sont répartis sur les deux rives de la Loire entre Briare et la limite du Loir-et-Cher. Tous les cantonniers de la Loire, dit-il, ceux du service ordinaire et du service vicinal résidant dans le voisinage du fleuve, furent groupés par sections pour surveiller les levées et concourir à l'exécution des travaux de défense avec les populations des bords du fleuve sous la direction des conducteurs et des agents-voyers. Le général en place à Orléans a aussi mis à la disposition du préfet tous les soldats de la garnison et l'on a mandé à Paris des barques et des agrès.

Suivant les instructions et consignes, des dispositions analogues ont aussi été prises dans les départements situés en aval d'Orléans, du Loir-et-Cher à la Loire-Inférieure. Une petite partie de la population est aussi sur le pied de guerre, si bien que la crue peut venir, on l'attend de pied ferme ! Mais comme on peut aisément l'imaginer, ce n'est pas de gaieté de cœur et cela ne veut pas dire que l'on ne redoute pas ses effets, bien au contraire. Partout on s'affaire sur les levées afin de faire en sorte qu'elles puissent résister aux vagues, aux assauts du courant et à la montée des eaux.

Toute la presse en témoigne : *"Depuis le 26 septembre, dix heures du soir, jusqu'au lendemain matin à midi, près de huit cents travailleurs (habitants des communes de Neuvy-en-Sullias, Tigy et Vienne-en-Val) ont été mobilisés sur la levée proche de Bouteille dans le Loiret"*, est-il indiqué dans *Le Journal du Loiret*. De son côté, *La France Centrale* rapporte que, dès le 26, les mesures de défense des levées et de la ville de Blois ont été prises par l'ingénieur ordinaire et que dans la soirée et pendant toute la nuit du 27 au 28 les travaux de préservation se sont poursuivis avec ardeur sur les points les plus menacés. Et de citer la Croix des Pêcheurs, la levée des Tuileries dans le faubourg de Vienne et les quartiers bas de la ville. La Loire *"un temps stationnaire avait laissé croire à une possible décrue mais la réalité était toute autre puisqu'une nouvelle hausse la portait à 5 heures le samedi matin, à 7,21 m à l'échelle en amont du pont, soit à la hauteur de la crue de 1856"*. Il n'en fallait pas plus pour que, rapidement informée, la population se dirige vers les quais et aux abords du pont, dès 6 heures du matin, et pour que les travaux de préservation se continuent avec une nouvelle ardeur.

À Montlouis-sur-Loire, cent-cinquante hommes des régiments de cavalerie et d'infanterie ont été envoyés à Conneuil, la partie la plus faible de la levée de la rive gauche de la Loire, entre Tours et Amboise. *"Ils viennent renforcer un certain nombre de travailleurs civils occupés depuis deux jours sur ce point ainsi qu'un détachement de colons de Mettray"*, est-il indiqué dans *Le Journal d'Indre et Loire* du 28 septembre. C'est aussi le cas à Saint-Genouph où *"les habitants, aidés de dix braves lanciers de Tours et d'une vingtaine de colons dirigés par un jeune conducteur des Ponts et Chaussées, sont occupés à maintenir notre levée qui, dans un endroit principalement, est très menacée"*.

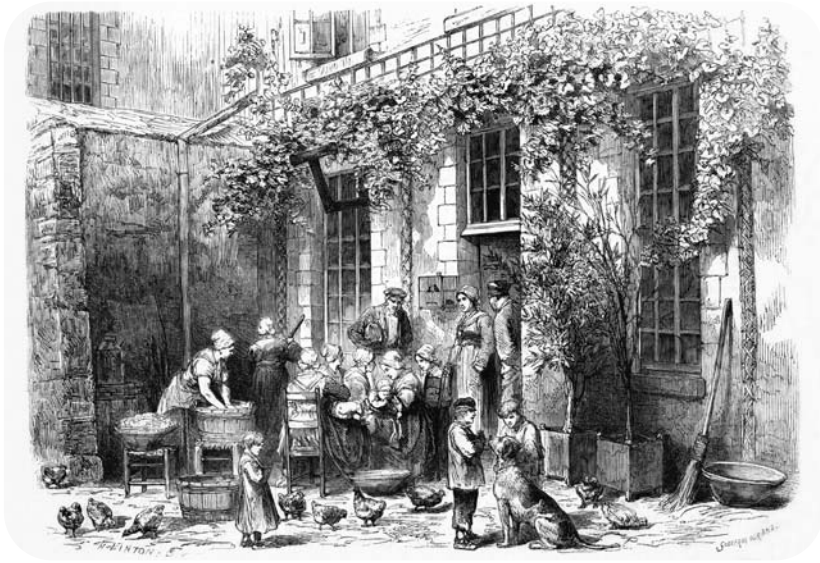

La maison dite du campement militaire à Orléans, où l'administration a accueilli les inondés (Le Monde illustré, 20 octobre 1866)

Tout le monde ne se met pas cependant au service de la collectivité. L'ingénieur Collin, dans le récit qu'il donne des faits au Conseil général d'Indre-et-Loire, est à ce

1 - Ce dernier mentionne le 4 octobre que le lycée a reçu 103 inondés, l'évêché 209, l'école normale 55, M. Vautrin 60, l'établissement des sourds et muets 60, M. Demond 30, M. Neveu 45, la caserne de l'Étape 40, la confrérie de Saint-Vincent-de-Paul 10, les sœurs de Saint-Aignan 23, les missionnaires de Saint-Euverte 36, la salle d'asile de Saint-Laurent 20. L'administration municipale a pourvu au logement d'au moins 1 200 personnes. Il s'est réfugié à Orléans 4 000 inondés au moins dont la presque totalité a reçu des bons de pain. Le plus grand nombre des personnes secourues venait de Sandillon, Saint-Denis-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc, Olivet et Saint-Pryvé.

sujet sans équivoque. Il indique ainsi que dans les vals d'Avaray, de Ménars, de Chailles et de Candé en Loir-et-Cher, les habitants ne furent d'aucun secours, pas plus qu'à Chargé en Indre-et-Loire où l'agent de la Loire n'a pu trouver aucune aide de la population. Aucun motif n'est avancé, mais il y a tout lieu de penser que, dans les plus petits vals, la population n'était pas suffisante pour espérer être efficiente, ou encore que les enjeux n'étaient pas tels qu'ils justifiaient de défendre une digue censée apporter une protection que les épisodes précédents avaient rendue bien illusoire. On préférait probablement essayer de sauver ses biens personnels. On peut aussi sans doute mettre en avant la peur du risque encouru du fait de la rupture possible de la digue. Collin mentionne que les colons de Mettray et le détachement de soldats, placés spécialement à l'ancienne brèche de Conneuil à Montlouis, l'avaient été à défaut des riverains qui *"s'abstinrent de prêter leur concours"*, ce qui pourrait accréditer cet aspect, la digue de Conneuil ayant rompu à chaque grande inondation.

Contenir la Loire dans son lit, la priorité

L'ingénieur-en-chef Collin a bien anticipé la puissance de la vague qui arrive. Dans le rapport synthétique qui est fait à l'Empereur, il est dit qu'au-dessous du Bec d'Allier les deux crues se sont réunies et que la coïncidence presque complète de leurs maximums[9] a élevé les eaux au-dessus du niveau de 1856. Les affluents secondaires de la Loire, l'Arroux, la Besbre, l'Aron ont en outre *"apporté au fleuve, un plus large contingent qu'à aucune autre époque"*.

Dans le département du Cher, limitrophe de celui de la Nièvre, la crue de la Loire ainsi formée et son cortège d'inondations n'a pas été exempte de multiples ravages. Plusieurs levées, notamment celles de Joigneaux à Givry et des Ranches à Marseilles-lès-Aubigny, celle du canal Latéral à la Loire à Herry, sont rompues et les communes de Cours-les-Barres, Beffes et Saint-Thibault sont submergées. Côté Nièvre, en rive droite, la situation n'a pas été meilleure, que ce soit à La Charité où nombre de maisons ont été inondées le long des quais et dans le faubourg ainsi qu'à Cosne-sur-Loire. Seul le village de Pouilly semble avoir échappé aux grandes eaux, les maisons ayant été construites, heureuse précaution, en surplomb.

Sur cette partie de la Loire et ce jusqu'à Briare, les digues ne sont pas continues. Elles sont rattachées au coteau à leur extrémité amont et leur extrémité aval est souvent ouverte de manière à permettre aux eaux de crues de pénétrer par reflux dans la partie inférieure du val. Dans les faits, elles n'ont comme vocation que d'assurer une protection limitée là où les enjeux sont les plus conséquents. Une situation toute différente plus en aval, sauf aux rares endroits où il a été construit des déchargeoirs ou déversoirs, comme à l'amont de Gien ou à Blois. Les digues ont pour rôle désigné d'empêcher l'envahissement des vals. Les grandes crues précédentes ont cependant fait prendre conscience de leurs limites, tant et si bien que l'on sait à l'arrivée de la crue de 1866 qu'elles ne présentent pas une protection absolue, mais qu'au contraire en cas de rupture, elles peuvent être facteur de risques. Le fait n'a rien d'étonnant. Celles-ci sont disparates, elles ont été construites avec des matériaux pris sur place ; été surélevées au fil des siècles, ce qui fait qu'elles ne sont pas homogènes que ce soit en termes de consistance ou de hauteur ; été souvent réparées et pas toujours avec le soin qu'elles auraient mérité. De plus elles sont loin de laisser le débouché qu'il faudrait aux grandes eaux. Elles sont sujettes à des étranglements, notamment au droit des ponts, et enserrent de trop près le lit vif du fleuve, même là où il forme courbe et coude. Enfin elles se dressent sur 7 et 8 m de hauteur au-dessus du terrain naturel. Toutes choses qui expliquent pourquoi on n'a en elles qu'une confiance limitée, relative, et pourquoi on s'active partout à les défendre.

Dans le département du Loiret, Collin indique que des ouvrages de protection considérables ont été entrepris pendant la crue et de citer ceux réalisés au pont et à la levée du chemin de fer et au quai des Augustins à Orléans, ceux à Jargeau, Saint-Benoît, Sigloy, Guilly et Bouteille ainsi qu'à Cuissy. En ce point, dit-il, la levée a été préservée, mais celle d'Ouzouer, sur le côté opposé, a été percée de quatre brèches dont deux très importantes. La levée de Beaugency a quant à elle été sauvée. Par contre celle de Jargeau n'a pu l'être *"malgré les plus énergiques efforts"* et celles de Guilly à Bouteille, comme celles de Saint-Benoît, n'ont résisté que grâce aux travaux extraordinaires qui ont été faits…

La digue de la Loire, telle que l'on pouvait sans doute la voir dans la seconde moitié du 19e siècle. On voit ici, côté Loire, la banquette ayant permis de la rehausser. C'est sur cette vue un petit muret de pierre, mais celle-ci était alors très souvent en terre (Cl. Dion FM. 471)

À voir les digues aujourd'hui, on peut se demander en quoi ont pu consister les inter-

ventions et travaux et pourquoi il était nécessaire de les faire. On peut les classer suivant deux types de critères : ceux réalisés au titre de la prévention et ceux déterminés au fur et à mesure de la progression des eaux et des problèmes qui se font jour.

Le rapport de l'ingénieur en chef, tout comme les articles de journaux de l'époque, donnent une assez riche idée de ce qu'il en a été réellement, comme le montrent les quelques exemples ci-après. Ainsi en est-il de l'activité déployée à Luynes, petite commune située en rive droite à l'aval de Tours. Le correspondant du *Journal d'Indre-et-Loire* fait état qu'à midi le 27, le rappel et le clairon avaient rallié sur la place de la mairie la compagnie de pompiers avec à sa tête, son capitaine et ses officiers, le maire et ses adjoints. Le rassemblement avait suffi à rallier à la cause une partie de la population, ce qui n'est pas de trop au vu des tâches à accomplir sur les 5 kilomètres de levées qu'il y a à défendre sur le territoire de la commune. Il y est question des barbacanes et des ports à boucher, des gares de matériaux à renforcer, et surtout de deux points menaçants à consolider, l'un à la Romaine en amont, l'autre à la Bourrelière en aval. *"Tous ces travaux étaient achevés le 28 au soir à la nuit, des matériaux avaient même été conduits à pied d'œuvre, à la Romaine, pour parer au besoin de tout accident"*, souligne le correspondant qui précise que dans la nuit du 28 au 29, cinq postes de pompiers munis de torches ont été établis avec pour mission de veiller constamment, dans leur circonscription respective, aux fissures qui pourraient se produire.

Collin indique de son côté qu'à Blois on a été amené à construire des cheminées sur les bouches d'égouts et des travaux de consolidation de la banquette, le petit bourrelet de terre ou muret élevé au sommet de la levée des Tuileries. *"Mais,* dit-il, *on a essayé sans succès de s'opposer aux filtrations sous le quai du département aval du pont, rive droite, et d'épuiser avec des pompes et des écopes le débit de ces filtrations. Sur la rive gauche, il a été fait des batardeaux et posé des sacs à terre pour consolider l'enceinte du faubourg et la protéger contre les eaux du déversoir."*

Comme on le voit à travers ces diverses descriptions, le premier travail à accomplir consiste à boucher les "dents creuses" qui existent sur les digues (les accès aux ports, aux prés, aux propriétés, les sorties d'escaliers…) et à obturer tout ce qui a besoin de l'être et partout où cela est possible afin d'empêcher les arrivées d'eau. Il est facile d'imaginer que cela ne se fait pas tout seul et que l'aide apportée par la population est de ce fait d'un grand secours. Mais tout comme nous avons vu que celle-ci pouvait en certains cas faire défaut, il est aussi possible de voir que, malgré la récurrence des crues et un important personnel à disposition, tout n'est pas réglé comme sur du papier à musique. Dans un petit opuscule intitulé *"Un inondé à ses concitoyens"*[2] publié par Léopold Graffin, un habitant de Saint-Symphorien, juste après la crue de façon à ce que l'on puisse tirer les leçons qui s'imposent, on peut aussi voir que chaque détail compte et que rien n'est simple. Celui-ci indique à leur intention qu'en amont du bourg de Saint-Symphorien, deux bondes ferment les canaux d'écoulement par où les eaux pluviales descendent dans le fleuve. La plus en amont, celle de Saint-Georges, qui deux fois déjà en 1846 et 1856 contribua si fortement à inonder les communes de Saint-Georges, Sainte-Radegonde et Saint-Symphorien[3], attend aujourd'hui encore sa première réparation. *"J'ai conduit moi-même à Rochecorbon, dans ma voiture, le cantonnier-chef pour réclamer des bras afin de combler avec des sacs cette malheureuse bonde dont la porte n'a jamais été en état de fermer depuis 20 ans. Quant à celle de Sainte-Radegonde, qui se trouve à peu près dans le même état mais qui, il faut le reconnaître, avait depuis peu attiré l'attention des ingénieurs, il a fallu lui faire subir la même opération, c'est-à-dire la combler avec des sacs de terre. Cependant il est juste d'ajouter que deux toises de pierres qui avaient été déposées à pied d'œuvre auraient pu servir à faciliter les travaux de défense, si elles n'avaient été déjà couvertes par les eaux lorsqu'ils commencèrent."*

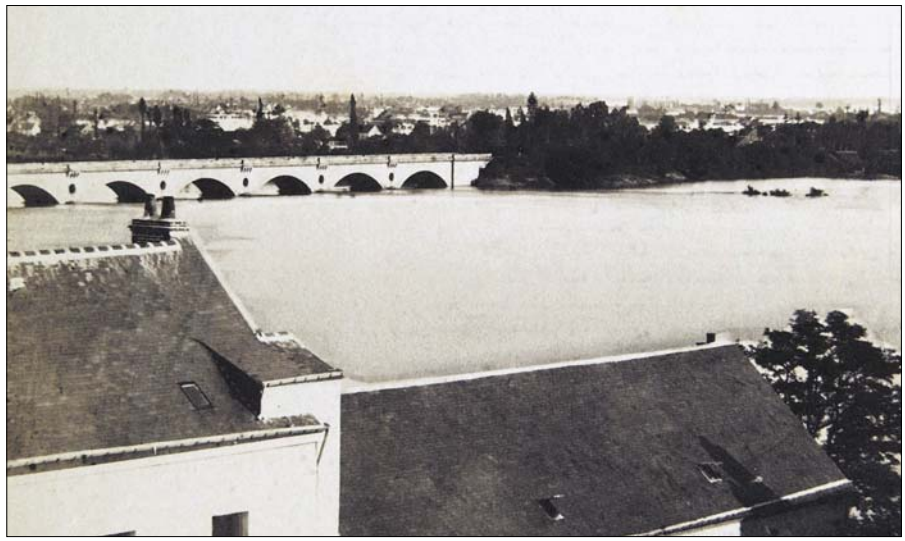

La défense de la levée au pont de chemin de fer à Orléans a nécessité d'énormes travaux qui lui ont permis de résister - Cliché anonyme pris au moment de la crue (Coll. Muguette Rigaud)

Le propos est intéressant à divers titres. Il souligne l'importance que revêt le suivi des équipements, la valeur de leur entretien, enfin le bonus apporté en la circonstance par l'implication des riverains. Il montre qui plus est que les interventions, que ce soit avant l'arrivée de la crue ou lors de sa propagation, doivent être rapides.

En 1866, le fait nouveau par rapport aux inondations précédentes est que l'on s'évertue tout au long des digues à consolider et

1 - Le fort de la crue de l'Allier est passé en 1866 entre cinq et six heures avant celui de la Loire.

2 - Léopold Graffin "Un inondé à ses concitoyens" *Librairie des Sciences Sociales* p. 4 et suivantes - Paris 1866.

3 - Ces communes ont été rattachées à Tours au début des années 1960, à l'exception de Saint-Georges dont le territoire est sur Rochecorbon.

exhausser les banquettes, espérant répondre en cela à l'arrivée d'une crue que d'aucuns signalent comme étant plus forte que celle de 1856. On s'acharne ainsi à élever leur niveau. C'est le cas vers le hameau de Bouteille, un peu à l'aval de Sully-sur-Loire dans le Loiret, où sur une étendue d'un kilomètre environ on construit des banquettes d'un mètre tout en fortifiant les anciennes, les matériaux étant *"approchés par des voitures amenées pour la plupart de Neuvy-en-Sullias"*. On peut faire le même constat en Loir-et-Cher à Montlivault, à Chailles, à La Vicomté, à Écures. Le phénomène est tel que l'on est en droit de se demander s'il existe même un val dans lequel cela n'a pas été fait. Les précautions prises sont sages, si l'on se réfère aux faits, bien qu'elles ne permettront de parer à la catastrophe que dans un tout petit nombre de cas. On réussira heureusement à éviter bien des cas de déversements par-dessus les levées, ce qui aurait été générateur de ruptures, mais cela sera notoirement insuffisant.

Tout comme cela a été le cas en 1866 , l'armée a participé à la défense des digues lors de la crue de 1907, comme on le voit sur cette vue où des hommes du génie posent pour la photo à Conneuil.

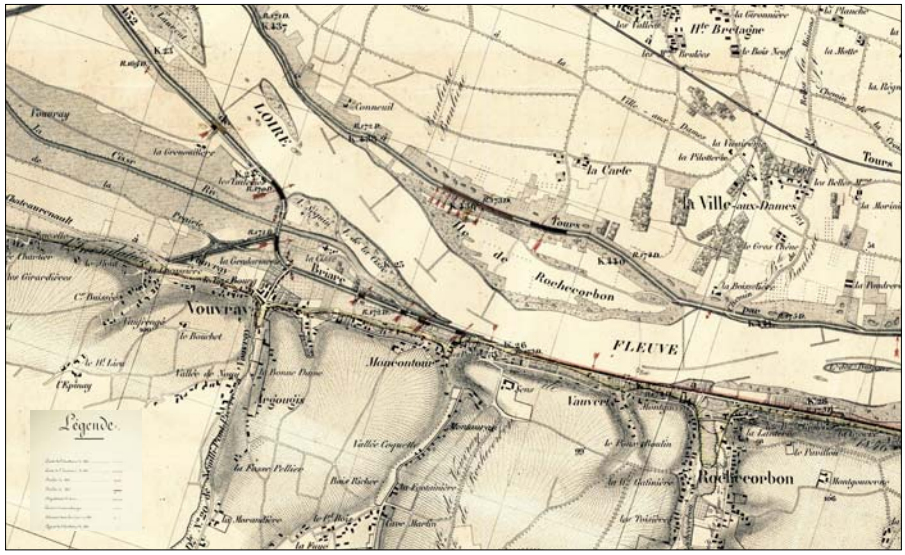

Extrait de la carte topographique de la Loire et de ses affluents réalisée à la suite des grandes inondations du 19e siècle avec la mention des plus hautes connues et des atteintes aux digues de la Loire (Coll. DREAL Centre-Val de Loire). Deux types d'indications méritent l'attention, les flèches indiquant les brèches dues au retour des eaux dans le fleuve à la hauteur de Vouvray et les flèches indiquant les brèches à Conneuil.

Infiltrations, coupures, et affaissements

Dans le rapport qu'il fait de l'inondation, Collin indique qu'à Gien les crues de 1856 et 1866 accusent la même hauteur, soit 7,19 m, et qu'en conséquence le 27 septembre, à quatre heures et demie du soir, il lui était facile d'imaginer que les levées seraient rompues entre Gien et Tours, à peu près comme en 1856. *"Pour moi les différences, s'il y en avait à attendre, ne tiendraient qu'à des accidents locaux : résistance plus ou moins grande des levées ; rupture plus ou moins prompte ; rentrées dans le thalweg plus ou moins précipitées des débits écoulés par les brèches, dans les vals."* Collin fait ressortir à la suite ce qui a causé le plus de problèmes et ce qui a été à l'origine de la rupture des digues.

Dans le Loiret, les levées de défense des vals ont été rompues, à peu près sans exception, par déversement superficiel avec affouillements et ensablements consécutifs. On n'a observé, dit-il, que quelques rares cas d'éboulements de talus, de ramollissements et de filtrations au pied des levées, capables de donner des inquiétudes. Les banquettes ont été surmontées en plusieurs points, renversées ou simplement dégradées.

En Loir-et-Cher, les levées des vals ont aussi été rompues par déversement. Des filtrations ont été remarquées sur plusieurs points, elles ont provoqué un éboulement de talus qui a donné des inquiétudes.

En Indre-et-Loire, les deux principales brèches, celles d'Amboise et de Conneuil, ont été produites par l'affaissement du massif de la levée. Celui-ci a résulté du ramollissement attribué aux filtrations. Toutes les autres brèches paraissent avoir été causées par le déversement des eaux, bien que quelques-unes fussent arrivées par affaissement, si le déversement n'avait précipité la catastrophe. Dans la vallée de l'Authion, des filtrations ont produit des ramollissements de talus et des glissements partiels qui auraient occasionné des brèches si l'étale avait duré, à La Métairie, à La Grenouillère, aux Trois-Volets, à La Chapelle et sur d'autres points. Il s'est produit aussi des dégradations de banquettes.

En Maine-et-Loire, la levée syndicale de Gohier s'est rompue par l'effet des filtra-

EXTRAIT du MAGAZINE LOIRE&TERROIRS N°98

À la lutte pour empêcher l'intrusion des eaux dans le val d'Authion

Si les rapports sur les actions engagées au moment du passage de la crue sont dans leur ensemble peu explicites, il n'en est pas de même des témoignages livrés à ce sujet, que ce soit par les maires des communes, le curé, des administrés… À chaque fois il est mis en avant le courage, l'abnégation, la volonté, les efforts de ceux qui se battent, de jour comme de nuit, sur le front de l'inondation. Ainsi en est-il de celui de A. Moriet, le curé de La Chapelle-sur-Loire.

"Le jeudi matin, une nouvelle télégraphique venue d'Orléans nous avertissait d'une crue qui prendrait les proportions de celle de 1856. Sans plus de retard, on se mit à l'œuvre de l'exhaussement des banquettes. Dans la nuit du vendredi au samedi, on sonna le tocsin dans les communes environnantes ; Restigné, Benais, Bourgueil, Saint-Nicolas pour qu'ils nous envoient des hommes avec des chevaux et des voitures. Tout le samedi, on travailla sans relâche ; la Loire grandissait d'une manière effrayante. Le samedi soir, surtout, il y a eu un temps de cruelle anxiété. Le bruit s'était répandu que la digue était rompue à la Grenouillère sur la commune de Saint-Patrice, ce qui avait fait que les travailleurs de Saint-Nicolas, de Bénais, de Bourgueil et de Restigné, craignant d'être surpris par le torrent, s'étaient enfuis aussitôt avec leurs pelles et leurs bêches. Nous nous sommes trouvés seuls et nous avions 11 km de littoral à défendre. Le danger était partout. Une heure et demie s'est ainsi passée dans les plus cruelles angoisses ; on ne savait quel parti prendre… ! Du haut du clocher, des hommes en observation cherchaient à découvrir la marche de l'eau de la prétendue brèche, à travers la campagne…".

L'alerte n'était pas fondée, est-il expliqué dans la suite du récit, mais la possibilité en était bien réelle. À la Grenouillère, la levée de la Loire s'était partagée en deux, indique le curé qui poursuit : "Un éboulement considérable s'est fait, à l'épouvante de tous les travailleurs ; et chose incroyable ! un gros noyer et un pommier de belle taille sont allés tomber à 15 mètres au moins de là, et se sont trouvés plantés droits, comme s'ils l'eussent été de main d'homme. À cette vue tous s'étaient écriés : "nous sommes perdus, voilà une brèche qui se fait !" Cependant, comme la partie de la levée voisine de la Loire tenait encore, un brave bourguignon s'est approché de ces bords ébranlés. Son exemple est suivi de neuf autres qui, méprisant le danger de mort, entreprennent de soutenir la partie de la levée qui menace de livrer passage au torrent. Heureusement, des habitants de Restigné qui étaient accourus à leurs cris de détresse vinrent à leur aide pour combler, au moyen de branchages, de pierres et de chanvre, l'énorme excavation provoquée par l'éboulement. À la Chapelle on était cependant toujours dans la persuasion que la levée était coupée et que, par conséquent, de toute nécessité la Loire allait avoir un rabais sensible. À chaque instant on consultait l'échelle hydrométrique et l'on constatait une hausse continue. On finit par envoyer quelqu'un sur les lieux si bien que l'on apprit que la brèche n'était que commencée et que l'on avait bon espoir d'arriver à soutenir ce qui restait de la levée. On vit alors le courage renaître au fond des cœurs ; mais hélas, nous n'avions plus ces centaines d'homme des pays environnants qui nous prêtaient main-forte. Néanmoins on se mit de nouveau à renforcer et à rehausser les banquettes malgré une pluie battante. Comme la Loire croissait de 5 à 6 cm à l'heure, sur les coups de minuit on battit à nouveau la Générale à la Chapelle, le tocsin à Benais, à Saint-Nicolas, à Restigné, à Bourgueil. Nos braves voisins ayant appris que la levée ne s'était pas rompue, revinrent en toute hâte et se remirent au travail. Mais quelle nuit d'agonie que cette nuit du samedi au dimanche, l'obscurité était profonde, on ne voyait pas à deux pas de soi : pour avoir des flambeaux à l'épreuve du vent et de la pluie ont eu recours à des cordes goudronnées ; j'ai été assez heureux de pouvoir en tenir une pendant trois heures… Après la première messe que j'ai dite, espérant d'en célébrer une seconde sur les dix heures et demie, je me suis rendu sur la levée, et l'on me dit, en arrivant, que la Loire montait de 15 cm à l'heure. Jamais, vous ne pourrez vous faire idée de l'ardeur et de l'animation de nos travailleurs à cet instant de suprême lutte. Vous entendiez de tous côtés des cris d'alarme, des appels au secours ! "Mais mon Dieu", criait-on, "la levée va partir à cet endroit !" "Mais nous n'avons personne pour nous aider !" "Apportez donc du chanvre, des pierres, de la terre, des morceaux de bois". Les femmes apportaient dans leur tablier tout ce qui leur tombait sous la main. Vers dix heures et demie, comme on manquait de bras au-dessus du bourg, je vins avertir un groupe d'hommes qui se rendirent de suite sur le lieu menacé. La levée menaçait fortement en plusieurs endroits du côté de la Croix-Rouge. On s'y porta de suite en grand nombre. Là, le travail de fortification des banquettes se faisait avec une espèce de fureur. L'eau dominait la route de plus de 40 cm et n'était retenue que par ces dernières qui, de plus en plus, se détrempaient et menaçaient de céder. Nous encouragions nos infatigables piocheurs et les femmes qui commençaient à désespérer : "la Loire ne monte plus que de 3 centimètres à l'heure !" "Vous avez encore 25 cm de banquettes, vous sauverez le pays !" disions-nous pour les encourager. Une heure après, la Loire est demeurée la même. Elle était *étau* en langue de marinier. La victoire était remportée. Depuis 3 jours et 3 nuits les habitants n'avaient dormi et n'avaient mangé que du pain sec et bu quelques verres de vin, ils étaient à bout de forces ; on n'était pas encore cependant en parfaite sécurité ; seulement on commençait à respirer. On se disait avec raison : les digues détrempées ne pourraient-elles pas céder ? La prudence ne commande-t-elle pas une surveillance active sur tout le parcours des Trois-Volets au Port-Boulet ? Malgré leur fatigue extrême, il n'y eut personne pour refuser le service. Ils étaient en quelque sorte contents de surveiller leur ennemie vaincue, de peur qu'elle ne leur échappât dans un funeste retour, mais la Loire ne leur joua pas un mauvais tour…"

Journal d'Indre et Loire, 8 et 9 octobre 1866

tions et la levée impériale N° 152, en aval de Saumur, a été coupée par les eaux de déversement. Sur d'autres levées, des filtrations se sont manifestées et quelques éboulements de talus et de banquettes ont été occasionnés par les eaux.

En Loire Inférieure, il y a eu des filtrations abondantes et des affaissements de talus qui ont causé bien des inquiétudes sur la levée de la Divatte.

Collin ajoute à cet inventaire la destruction d'un clapet fermant un aqueduc du val de Langeais, qui s'est rompu et a causé la submersion d'une partie de la ville et des terrains voisins ; la rupture d'une des portes du pont éclusé, dit Pont-Bourguignon, appartenant au syndicat de l'Authion ; la rupture des vannes du pont de la Vallée dans le val de Montjean.

Les journaux parlent moins de filtrations que de "renards", ce qui n'a guère d'importance puisqu'il s'agit globalement de la même chose, comme l'indique ce qui est rapporté dans *Le Journal d'Indre-et-Loire* des 29 et 30 septembre à propos de la digue de Conneuil : *"le 27 après-midi, les travailleurs avaient beaucoup de peine à fermer les nombreuses fissures qui se produisaient dans une assez grande étendue sur la levée de la Loire, on conservait cependant l'espoir de parvenir à arrêter les eaux. Les efforts communs parvinrent avec peine à maintenir les nombreux renards qui se produisaient au pied de la levée, à l'endroit où en 1856 s'était manifestée la rupture qui avait été cause de l'inondation de La Ville-aux-Dames, de Saint-Pierre-des-Corps et de Tours. Le peu de consistance des terres employées à la réparation de la brèche de 1856 favorisait singulièrement les infiltrations…"*.

Une défense acharnée

La crue s'annonce rapide, mais dans le flot de nouvelles pas toujours d'actualité, voire parfois contradictoires déversées par les journaux, on peut se demander si les lecteurs peuvent avoir conscience de ce qu'il en est. On trouve ainsi pêle-mêle des hauteurs d'eau en différents lieux, l'annonce de la décrue à Nevers alors qu'à Orléans le gros du flot est toujours attendu. Quoi qu'il en soit, le leitmotiv est qu'il faut tenir, tenir bon, durant tout le temps de la montée des eaux, et surtout ne pas baisser les bras quelles que soient les difficultés rencontrées. Il faut résister, résister à la tentation de se reposer, de fuir, et puis échapper aux informations incertaines tant qu'elles ne sont pas vérifiées, validées. C'est un combat qui demande de ne rien lâcher, pas même au moment où la Loire se met à baisser. Il faut le mener jusqu'au bout, le retrait des eaux pouvant s'avérer tout aussi dangereux. De plus le rabais constaté n'est peut-être dû qu'à une rupture de digue en amont et à l'envahissement d'un val, si bien qu'il n'est que momentané et que le niveau des eaux va recommencer à monter…

Sur les digues, les bonnes volontés ne disposent que de leurs bras, des outils de tous les jours. L'équipement en matériel comme la disponibilité en hommes n'est pas toujours, comme on l'a déjà vu, à la hauteur de ce qu'il faudrait pour écarter tous risques sur les dizaines et dizaines de kilomètres de levées. La situation qui dégénère sur celle de Conneuil à Montlouis amène ainsi le préfet à augmenter considérablement le nombre de travailleurs, mais aussi les outils, les sacs à terre, les toiles, les provisions de toutes espèces. *"Tout est expédié à la hâte avec l'espoir que le danger de rupture pourra être conjuré, mais vers 6 h du soir celui-ci s'accrut énormément"*, indique un correspondant du *Journal d'Indre-et-Loire* qui ajoute qu' *"on travaillait avec une ardeur extrême, les sacs s'accumulaient partout où les renards se faisaient jour, et l'on voyait à la lueur des torches les travailleurs les foulant aux pieds, sous la menace d'une rupture imminente"*.

Les descriptions qui sont faites montrent que partout on anticipe, on improvise, qu'on utilise au mieux ce dont on dispose, n'hésitant pas à finir si besoin est ce que les eaux ont commencé à faire, ou encore à utiliser du chanvre que l'on a mis de côté dans l'espérance de pouvoir sauver une partie de la récolte.

"Entre la Chaumette et Avaray, en face de la ferme de Chaumont en Loir-et-Cher, les habitants se sont empressés, le 29 à l'entrée de la nuit, de charrier des terres sur le point où un éboulement commençait à se produire."

"À Tours, on combat les filtrations de la levée du canal qui causent de vives inquiétudes au moyen de sacs de terre, de moellons et de ciment jusqu'au rabais définitif."

"À Saint-Genouph où plus de la moitié

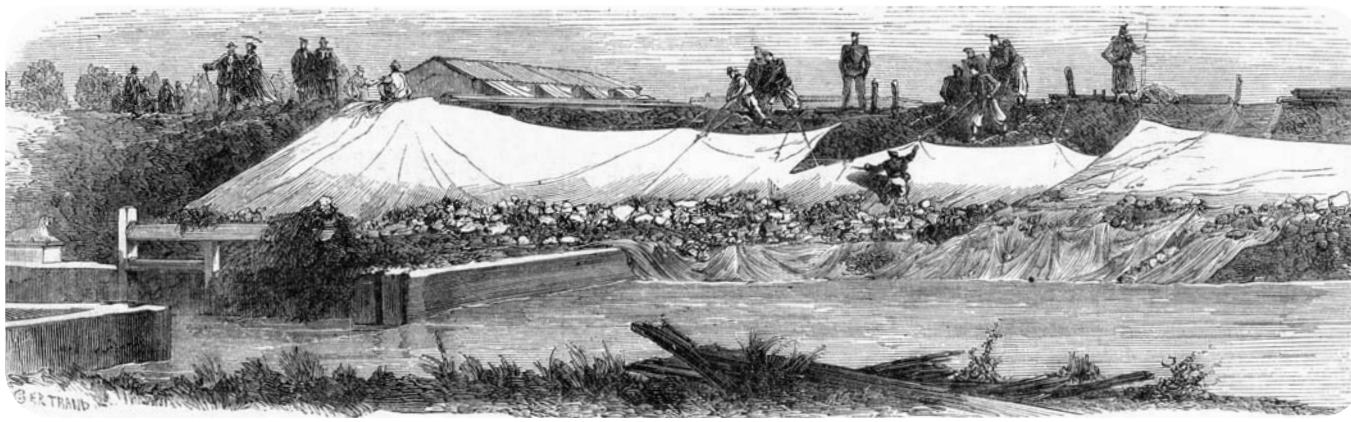

Travaux de défense de la levée de Rochepinart et du canal. On voit ici que l'on s'active à déployer des bâches que l'on recouvre aussitôt de pierres en pied. (Le Monde illustré, 20 octobre 1866)

EXTRAIT du MAGAZINE LOIRE&TERROIRS N°98

La crue telle que vécue dans le faubourg du Bout-des-Ponts à Amboise

Le Journal d'Indre-et-Loire a publié le récit d'un habitant du faubourg du Bout-des-Ponts à Amboise dans ses éditions des 5 et 6 octobre. Celui-ci rend compte tout d'abord des précautions qu'il prend, puis de son inquiétude face au développement de l'inondation qui se fait sous ses yeux, puis de sa stupeur devant les capacités de destruction des eaux. Au travers des quelques lignes qui ont été tracées sur le papier se reflètent les sentiments que devaient avoir nombre de Ligériens.

"Ma maison a été et est encore le refuge de plusieurs voisins malheureux dont les habitations sont submergées. L'un m'amenait son ménage, un autre ses bestiaux et ses voitures, d'autres leurs futailles, de sorte que tout ici ressemble à un fouillis dont on n'a pas idée. Heureusement que les trois chevaux que j'avais gardés par nécessité et pour nous sauver en cas de besoin étaient bien tranquilles au moment où mes écuries ont été envahies. Un courant, à la suite de la brèche qui s'est ouverte à l'extrémité du faubourg, s'est établi à 75 mètres de ma maison, emportant les murs du jardin à l'endroit de la pompe et il a creusé là une véritable rivière dont le lit doit beaucoup ressembler à celui de l'Échandon. Tout cela nous donnait la chair de poule ; deux fois nous avons rassemblé tous nos linges et effets dans les poches, transportés chez madame Richard et la première fois, croyant tout danger disparu après l'ouverture de la brèche, ma femme les a fait reprendre, puis le lendemain les eaux croissant toujours, nous avons ensaqué une seconde fois ; je n'étais nullement satisfait de la précipitation de ma femme qui, pour ne pas laisser ses affaires en bouchon 24 heures de plus nous donnait un double travail comme aussi cette double inquiétude. Il est certain qu'en traversant le vieux pont de pierre avec mon cheval et ma charrette, je le sentais vaciller sous nos pas. Nous sommes bien heureux que le pont suspendu ait été réparé à neuf l'année dernière. Là était ma grande inquiétude ; tout moyen de salut nous était supprimé de notre côté puisque la varenne était changée en un vaste lac sillonné de torrents et que notre route était coupée en amont et en aval, notre seule issue était donc de franchir les ponts et, un moment, nous avons redouté de perdre cette dernière ressource. Les eaux ont atteint un mètre de profondeur sur la route de l'entrepont et une brèche a voulu s'y faire, mais grâce à l'énergie qui n'a cessé d'être sur tous les points menacés, le danger a pu être conjuré à temps… Les malheurs sont très grands : bien des maisons ont été emportées, beaucoup de récoltes et d'équipages de toute nature, des mobiliers entiers ont été la proie du terrible élément, et tous ces désastres se passaient sous les yeux de quelqu'uns de nous. Au moment où la brèche s'est ouverte, vendredi à sept heures et demie du matin, du haut de mon grenier j'ai pu observer les premiers désastres et je peux assurer que le cœur le plus blasé n'aurait pu se défendre de faiblir en voyant avec quelle facilité de jolies maisons neuves, ayant l'apparence d'une grande solidité, étaient emportées au premier choc. Sans énumérer tous les malheurs en détail, car ils sont nombreux, il y a à 400 mètres de chez moi une belle et antique maison, connue chez nous sous le nom du "Sevrage" parce que ce fût là que Charles VIII, fils de Louis XI, passa son enfance ou du moins fut envoyé pour être sevré. Le propriétaire de cette maison, fier de son antiquité, confiant dans la solidité de ses murailles qui n'ont pas moins de 2 mètres d'épaisseur, non seulement n'avait pas voulu l'abandonner mais encore avait reçu le mobilier de plusieurs voisins. La forteresse tint bon toute la journée du vendredi mais, dès hier matin, on vit flotter aux fenêtres un signe de détresse et l'on remarqua, avec une véritable terreur, que le pignon nord qui recevait les lames du courant venait de s'effondrer avec une partie de la couverture…"

Le faubourg du Bout-des-Ponts à Amboise, dans le prolongement de la rupture de la levée, avec ses maisons fortement dégradées à l'égal de la maison du Sevrage.

Signé J. Boyer

* Ce récit, dont nous avons tiré l'essentiel, a été repris et publié par E.-H. Geneslay dans son ouvrage "Crues et embâcles de la Loire" publié aux *Nouvelle Éditions Latines*. Le texte a été complété par E. Boyer, l'arrière-petit-fils de l'auteur, qui explique qu'il avait pour origine une lettre écrite par l'auteur à sa mère - "Les crues de La Loire en 1866 à Amboise" in bulletin 22, Cercle généalogique de Tours, bulletin 9, [Per 973]

de la digue a été emportée au point que c'est à peine si l'on ose y passer en voiture écrit le maire, *les habitants, les lanciers et les colons n'ont quitté le travail qu'après après avoir jeté dans la brèche qui se faisait plus de 500 à 600 sacs de terre, du fumier, des pierres…"*

"À la Chapelle-sur-Loire, nous avions 11 km de littoral à défendre. Le danger était partout, indique le curé de la commune. *Malgré l'approvisionnement au préalable sur le talus même de la levée de sable, de tuffeaux, de moellons pour prévenir le renouvellement du désastre de 1856, le 3 octobre, à la suite des infiltrations, une maison construite en moellons menaçant ruine a été immédiatement démolie et les matériaux ont été employés à la consolidation de la levée qui a pu ainsi résister à une poussée considérable…"*

"Le 29, la Loire grandissait toujours. La pluie qui tombait avec force et sans intermittence n'avait pas arrêté les travailleurs affairés sur la digue de Gohier la journée du samedi, la nuit du samedi à dimanche, le dimanche et la nuit du dimanche au lundi. Il fallait la renforcer au moyen de foin et de gros moellons de grès, là où les parties paraissaient les plus faibles, avec entre autres, le talus en terre exécuté en 1865. Il était facile de reconnaître les endroits où les secours étaient les plus indispensables, en marchant lentement sur ce talus qui cédait sous les pas là où les eaux d'infiltration commençaient à se faire jour", écrit M. F. Lachese, témoin du drame qui se joue sous ses pieds[1].

Les voiles des bateaux ont aussi été mises à contribution dans certains cas pour faire rempart : *"Les filtrations ont été combattues avec succès à l'aide de sept à huit voiles superposées les unes aux autres, entremêlées de couches de sable…"*

La digue à Jargeau a lâché malgré la défense qui en a été faite. Les eaux envahissent le val entraînant au passage plusieurs personnes et un arbre, véritable bélier. Quelques habitants se sont réfugiés avec leur bétail sur la digue, ou fuient apeurés - Charles Pensée, pierre noire et rehauts de craie (Coll. MHAO Orléans - Inv. 96.2.16)

"Par un hasard providentiel, deux forts bateaux se trouvaient amarrés à la tête de la digue, au moment du sinistre. Leurs grandes voiles ont été mises à la disposition du cantonnier chargé de la surveillance de cette digue et de plusieurs riverains, aussi dévoués que forts et adroits. Les voiles ont été jetées en amont et en aval du flot, sur les parois de la digue, où elles ont été maintenues à l'aide de cordes et de pierres par les intrépides travailleurs, qui combattirent pied à pied la force des eaux, à ce point qu'au lieu d'arriver à la longueur de 200 mètres comme en 1856, la brèche n'a pas dépassé 96 mètres".

De l'inondation des vals et de ses conséquences

Grâce au travail héroïque accompli par les travailleurs, comme on peut le lire dans certains journaux, un petit nombre de digues va résister. Mais comme Collin l'avait si bien envisagé, la plupart d'entre elles ont cédé comme en 1856 et à peu de chose près au même endroit. L'envahissement non programmé des vals, lorsqu'il se produit, n'est pas sans provoquer panique et dégâts. Tous les journaux en font état. Peu d'entre eux relatent cependant ce type d'intrusion.

À Conneuil, lieu névralgique puisque déterminant une possible inondation de Tours, la rupture de la digue, si l'on en croit ce qu'il en est rapporté, a pour origine une infiltration qui résistait à tous les efforts : *"l'eau jaillit du sol avec une violence qui ne laissait plus de doute sur le dénouement défavorable de la lutte. Aux infiltrations succéda tout à coup un véritable jet d'eau et la levée s'ouvrit donnant passage aux eaux toujours croissantes de la Loire, si bien que la catastrophe était accomplie"*. À Bréhémont, le rapporteur qui n'est pas comme à Conneuil sur la brèche elle-même, mais à quelques kilomètres de distance, évoque l'arrivée du flot : *"Les eaux montaient toujours et passaient par-dessus la levée qui, dans notre longue étendue, formait déversoir. Bientôt, il n'y eut rien à faire qu'à se confier à la Providence. Quelque temps après, on entendit un grand bruit dans la varenne. C'étaient les eaux du fleuve qui venaient, en roulant des vagues de un à deux mètres, se briser contre les arbres et les angles des maisons. Cette eau provenait d'une brèche de 200 à 300 mètres de longueur à la levée du Bec du Cher, sur la commune de Villandry"*.

La largeur de la brèche telle qu'elle est donnée est imprécise. L'explication tient au fait que, très rapidement le travail de sape des eaux, du fait de la pression et de la force du courant, a pour conséquence de les agrandir formidablement. Il faut retenir qu'en quelques secondes, c'est sur une hauteur de 7 à 8 mètres et une largeur au moins égale, une vague composée d'eau, de sables, de graviers, de pierres, de bois, dont la puissance est si forte qu'elle bouscule tout sur les premiers mètres de son passage. Tout

1 - Étude sur les inondations de 1866 à propos de la rupture de la digue insubmersible de Gohier, Blaison, Saint-Saturnin, Saint-Sulpice, Saint-Jean-des-Mauvrets et s'arrêtant au Bois d'Angers, par M.F. Lachèse, architecte honoraire du département de Maine-et-Loire, membre titulaire de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Angers 1866.

EXTRAIT du MAGAZINE LOIRE&TERROIRS N°98

Des ruines et des champs de sable dans le val de Jargeau

Voici la dépêche que l'autorité faisait afficher ce matin sous la rubrique de Jargeau, rapporte *Le Journal du Loiret* du 29 septembre : "la levée est rompue un peu au-dessus de l'ancienne brèche. La ville est couverte d'eau. Le pont résiste. La Loire a baissé en dix minutes de 45 centimètres".

Dans l'édition du lundi 1er octobre, le journal ajoute de nombreuses informations transmises par M. Delassalle, maire, quant à l'inondation et à ses méfaits. Ainsi est-il mentionné que : "de l'avis de gens compétents, la crue a dépassé de 25 cm le maximum de 1856 ; qu'un grand nombre d'habitations s'écrouleront peut-être encore, surtout dans le faubourg du Berry. On ne sait si ce sera le cas, mais au final ce sont 28 maisons qui sont détruites ainsi qu'un moulin à vent que le courant a entraîné. Dans celles qui sont restées debout, un désordre incroyable y règne. Les meubles qui y sont restés sont renversés et couverts de sables et d'un limon infect. Les portes et les fenêtres ont été emportées au loin et par ces ouvertures des pièces de bois, des objets de toutes sortes ont pénétré et se sont entassés les uns sur les autres… Les routes, les chemins sont coupés par des excavations profondes, beaucoup d'arbres sont coupés ou arrachés…"

Des bâtiments et murs détruits, des fosses creusées par l'eau (Coll. Muguette Rigaud)

"Nous avions exprimé l'espoir, au commencement de l'inondation, que les désastres soient moins considérables qu'il y a 10 ans. Hélas ! que nos vœux étaient loin de compte avec la réalité ! La catastrophe est bien pire car il n'y a pas que les maisons qui ont été sujettes au désastre. Des milliers d'hectares de terrains sont recouverts de sable. Je n'exagère pas en vous disant que dans bien des endroits il y en a un mètre d'épaisseur. Près de la levée et non loin de l'endroit où la rupture s'est faite, on voit deux maisons enterrées dans 2,50 m à 3 m de sable. La position de nos laborieux cultivateurs et vignerons est d'autant plus malheureuse que les terres ensablées par l'inondation de 1866 sont les mêmes que celles ensablées déjà en 1856, et voici comment. Après l'inondation de 1856, ils avaient enfoui le sable qui recouvrait ces mêmes terrains et ramené la terre à la surface. Ce travail long et pénible est aujourd'hui impossible, car que trouveraient-ils en creusant de nouveau ? Le sable enfoui en 1856. Ce sont donc des terres ou plutôt des sables qu'il va falloir abandonner, de sorte que nous allons avoir à la porte de Jargeau un petit Sahara."

"Quel désastre navrant pour une population agricole ! Lorsque les digues ont été rompues, Jargeau s'est vu surpris par trois courants se précipitant à la fois avec une violence épouvantable par la brèche, par le chemin de halage et par le pont. Ces courants croisés ont tout détruit sur leur passage. Ce n'était plus une inondation, c'était un bouleversement, une sorte de cataclysme. La terre, elle est fouillée, bouleversée, anéantie. On nous cite des cultivateurs et des vignerons ruinés de fond en comble. Il ne leur reste plus rien ! Plus de meubles, plus de maison, plus de terre même, puisque maintenant leur terre est ensablée par-dessus et par-dessous. Des cultivateurs vont être obligés de se faire journaliers…

L'état des pieds de vigne après la rupture de la digue (Coll. Muguette Rigaud)

Le sable a recouvert le sol, s'est entassé au pied des murs (Coll. Muguette Rigaud)

Le faubourg du Berry a été le plus touché (Coll. Muguette Rigaud)

EXTRAIT du MAGAZINE LOIRE&TERROIRS N°98

au long du val, en arrière de la levée, diverses fosses d'érosion, profondes de plusieurs mètres, manifestent ainsi des ruptures passées lorsqu'elles n'ont pas été comblées.

Les exemples de ce type de méfait ne manquent pas, comme le montrent les textes publiés à l'occasion de la crue de 1866.

"Cette nuit, à une heure, les levées ont crevé, pour nous servir d'un terme vulgaire mais expressif ; et l'inondation a fait son œuvre. Une brèche s'est déclarée en face du château de l'Île, à la hauteur de Com-

Les ruines du château de l'Isle après la rupture de la levée. Cliché anonyme de 1866 (Coll. Muguette Rigaud)

bleux. En cet endroit, la levée du val forme un coude. La digue une fois rompue, le torrent s'est précipité avec une impétuosité épouvantable. Tout près de la brèche et sous le courant, se trouvait la ferme de l'Isle. Les corps de bâtiments de la ferme ont été renversés. Meubles, étables, bergeries, granges, instruments de travail, récoltes, et tout ce qui compose le matériel d'une grande exploitation agricole a été emporté avec les bâtiments écroulés. Une aile du château s'est aussi écroulée. Ce qui reste est ébranlé et tout reste à reconstruire…"[1]

"La levée sur la commune de Courbouzon et d'Avaray s'était, à dix heures, rompue subitement, presque sans signes précurseurs, sur une longueur de plus de 100 mètres et jusqu'à sa base, près de la ferme de la Chaumette, à l'endroit où la Loire se resserre et tourne brusquement vers le nord-ouest. L'irruption subite des eaux est venue en un instant emporter la plus grande partie des bâtiments et le reste menace ruine…"

"À Savonnières, il existe à 400 mètres environ du pont, une large brèche dans la levée du Cher. Les eaux, après avoir rompu la digue, ont, dit-on, renversé 4 maisons et emmené une assez grande quantité de fourrage et de meubles que les habitants avaient transportés sur la levée…"

"À neuf heure trois quarts du matin, une voix formidable annonça que la Bohalle et Saint-Mathurin étaient sauvés ! Les eaux du fleuve, qui ne formaient qu'une seule nappe de la grande levée à celle de Gohier, venaient de se frayer un passage dans cette dernière, au droit du chemin Niveleau, vis-à-vis le bourg de Blaison, mais loin de ses habitations. Ces eaux se précipitant dans la vallée, d'une hauteur de 3,70 m, déracinèrent

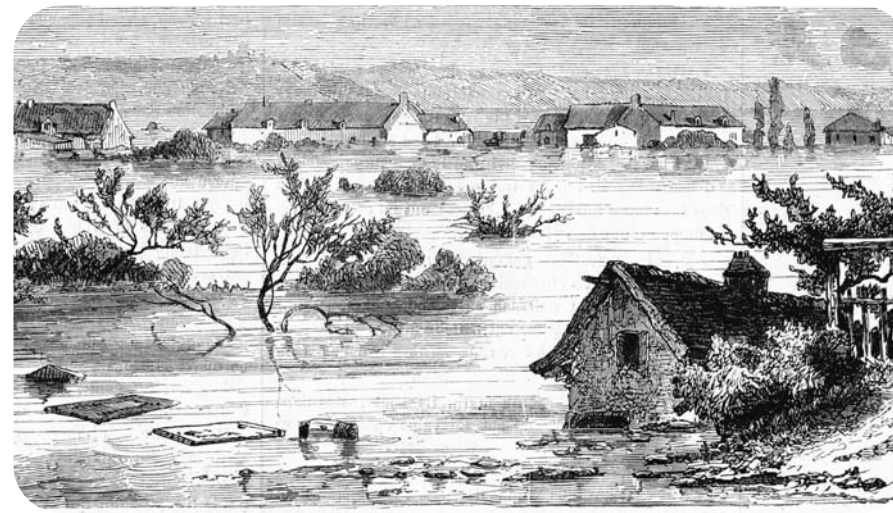

À la suite de la rupture de la levée de Conneuil, les villes de La Ville-aux-Dames et de Saint-Pierre-des-Corps sont sous les eaux (Le Monde Illustré, 20 octobre 1866)

les arbres, creusèrent le sol, emportèrent les pierres du perré à des distances de 55 à 60 mètres vers le sud, ensablèrent 19,250 mètres de champs cultivés et remontèrent dans la vallée, jusqu'au hameau de Gohier, où les jardins et les rues basses furent inondées à la hauteur de 0,85 m à 1,60 m…"

Divers témoignages font aussi état de la formation de véritables monticules dès qu'un obstacle est suffisamment fort pour résister, ce qui est cependant loin d'être le cas au plus près de la brèche, mais plus fréquent dès que l'on en est éloigné de plusieurs dizaines de mètres, tout danger n'étant véritablement écarté qu'au-delà d'une bonne centaine de mètres.

Dans les vals, la hauteur de l'eau au fur et à mesure que celle-ci se propage, à l'égal de l'importance de la surface du territoire qu'elle occupe, paraît toujours comme quelque chose d'improbable, et pourtant !

"En peu d'heures le val depuis Montlouis jusqu'au canal était envahi par une nappe d'eau variant de 2 à 3 mètres…"

"L'inondation est considérable à Saint-Mesmin, par suite non-seulement de la profondeur des eaux, mais aussi de la violence des courants. Une personne qui a parcouru en barque une partie de cette commune du Loiret nous dit qu'en certains endroits la bourde, longue de dix pieds, n'atteignait pas le sol de la route…"

"En peu d'heures le val depuis Montlouis jusqu'au canal était envahi par une nappe d'eau variant de 2 à 3 mètres…"

"Les levées qui protégeaient la gare du canal et Mantelot à Châtillon se sont rompues en plusieurs endroits et, dans toutes les maisons de ces quartiers, l'eau a dépassé le 1er étage…"

"Le premier courant partant d'Ouzouer-sur-Loire, par la brèche de l'Orme, inondait les communes de Bonnée, Saint-Benoît, Saint-Aignan-des-Gués et les parties déclives de la côte des Bordes et de Bray-en-Val[2] *Il suivait parallèlement l'axe de la Loire en s'appuyant sur le coteau naturel de la rive droite ; entre Saint-Martin-*

d'Abbat et Germigny, il y avait 4 m d'eau en moyenne. Un second courant, plus calme mais plus profond, courait de Guinand où la Loire déversait sur 250 m par-dessus les levées. Il était aussi parallèle à la Loire mais obliqué par les levées. Enfin, le troisième, plus terrible que les deux premiers, partait de la brèche de la Butte (Sables du Mesnil) et venait par une ligne oblique, environner les Buttes elles-mêmes…"

Cette référence aux buttes insubmersibles est importante puisque c'est à leur faveur qu'à l'origine l'occupation des vals s'est faite, ensuite parce que la population qui en avait connaissance n'a pas oublié de venir s'y réfugier, comme le souligne cet autre extrait relatif à la commune de Germigny-des-Prés.

"Lors du flot résultant de la rupture des levées amont de Sully, la commune tout entière a été couverte d'eau, à l'exception de cinq points élevés d'une contenance totale de moins de six hectares ; la profondeur maximum était de 9,33 m. Les buttes de sables du Mesnil étaient occupées par 104 personnes et 90 têtes de bétail, sans pain, sans fourrages et surtout sans eau potable ; on couchait à la belle étoile, sur une poignée de paille et quelquefois sur la terre nue. Dès le lendemain, les barques ont transporté le nécessaire. La hauteur du Mesnil avait 40 personnes, celle du Marois, 80, la place du bourg et le tumulus avaient donné asile au surplus des inondés et des bestiaux. L'église avait 33 centimètres d'eau. La maison de M. le maire, le presbytère et la maison d'école étaient transformés en dortoirs publics et gratuits…"

Concrètement, face à l'envahissement, on ne constate pas de situation type. Soit les habitants - c'est le cas d'un grand nombre d'entre eux - ont pris la précaution de se mettre à l'abri en dehors du val, soit ils ont couru le risque d'être inondés avec tout ce que cela comporte suivant la soudaineté de l'arrivée des eaux, la coupure des routes et chemins. La presse se fait bien sûr l'écho des drames que cela fait naître ainsi que des opérations de sauvetage. Dans tous les vals, dans toutes les villes est ainsi fait la description de sorties héroïques, de moments de bravoure lorsqu'il s'agit d'aller porter secours aux habitants du val qui n'ont pas voulu quitter leur demeure.

"Ils sont aujourd'hui bloqués par les eaux, et appellent des secours par des coups de fusil", peut-on lire notamment dans *Le Journal du Loiret*.

"Il fallait escalader les fenêtres, briser les portes extérieures, parfois découvrir les maisons pour faire sortir par les intervalles des chevrons les malheureux qui, poursuivis par l'eau, avaient passé la nuit au sommet des tas de foin accumulés dans leurs greniers…"

À l'aval de Saumur, la digue du chemin de fer n'a pas résisté, pas plus que la digue supportant la route située en arrière-plan. L'eau pouvait couler par ces brèches dans la vallée de l'Authion. (Coll. Archives municipales de Saumur - FRAC 49328 5 FI 530)

Les voies de communication sont aussi affectées. Beaucoup de routes, de chemins sont sous les eaux :

"En ce moment l'eau nous arrive de toutes parts. Nous avons 18 cm de crue par heure ; elle bouche déjà une partie des chemins ; la route des Rosiers est inondée, dans une heure ou deux celle de la Ménitré le sera en certaines parties."

Les remblais d'accès à de nombreux ponts formant digues transversales ont dans bien des cas été détériorés, des ponts ont été endommagés ou détruits à l'image de celui qui a été récemment édifié sur le Louet aux Ponts-de-Cé. Les lignes de chemin de fer, alors en plein développement, ont aussi souffert de la crue et des inondations. C'est le cas notamment entre Blois et Tours où la ligne a été coupée et couverte, ainsi qu'à Amboise et Saint-Pierre-des-Corps. C'est aussi le cas entre Tours et Nantes, près de Langeais, à Saumur et auprès d'Ancenis.

Les dégâts sont plus ou moins importants mais on a évité les catastrophes, à l'exemple de ce qui s'est passé à l'aval de Saumur, comme le rapporte *Le Courrier de Saumur* dans son édition du 7 octobre. *"Vers six heures, un dernier train venant de quitter la gare, il allait atteindre Saint-Martin-de-la-Place, quand la voie de fer, formant ligne de défense, se rompit sur une largeur de 80 à 100 m, presque en face du château de la Motte, à 3 km de Saumur. À peine le personnel du chemin de fer avait-il eu le temps de rentrer ses machines et de la mettre en sûreté, que le torrent, suivant la voie, remontait vers Saumur, envahissait la route de Saint-Lambert, derrière le dépôt*

1 - Cf. *La Loire et ses terroirs* N° 68 printemps 2009 "Le Château de l'Isle, mémoire des risques naturels".

2 - Saint-Père-sur-Loire, qui fait face à Sully-sur-Loire, bien que non cité mais faisant partie de ce val, est aussi touché. *"Les habitants, chassés de leurs maisons, ont bivouaqué avec leurs bestiaux pendant trois jours et trois nuits sur les levées et sur quelques monticules. L'église et le presbytère ont été entourés d'eau à la hauteur de 2 mètres. Tout le mobilier de l'église a été déplacé, tous les murs de clôture du cimetière et du presbytère ont été renversés, des tombes ont été entrouvertes, des croix emportées…"*

des machines, et allait se déverser dans les boires de la Croix Verte, formées par l'ancien bras de la Loire. Bientôt après, la gare était complètement submergée, et les eaux s'engouffrant sous le viaduc, continuèrent leur course désordonnée jusqu'au Chapeau, où elles se précipitaient dans la vallée en formant une cataracte de 45 à 50 m d'étendue vis-à-vis du château de Briacé. Cette rupture allait sauver la ville de Saumur, mais une autre bien plus grave allait se préparer. La masse d'eau qui se trouvait accumulée entre la ligne de fer et la levée de la Loire protégeant la vallée du côté de Saint-Martin, ne trouvant pas d'issue à la jonction de la voie ferrée avec la route de Boumois, atteignit le niveau de la levée en face "Le Prunier", et se déversa dans la vallée sur une étendue de plus d'un kilomètre avant de céder complètement sur 60 m, le torrent emportant deux maisons au passage".

Les eaux de la Loire en crue ont envahi une partie du val entre St Martin-de-la-Place et Saumur et sont venues inonder la voie de chemin de fer dans la gare de Saumur (Coll. Archives municipales de Saumur - FRAC 49328 5 FI 527 01)

Des digues ouvertes volontairement

La masse d'eau qui entre par les brèches de la Loire est souvent comparée à un lac immense dont on ne voit pas toute l'étendue. Si aucun chiffre n'est réellement donné en vis-à-vis au moment de l'événement, le décompte est vite fait de ce que peut donner en termes de débit une brèche de 100 m de long dans laquelle s'engouffrent les eaux sur une hauteur qui peut aller jusqu'à atteindre 7 à 8 m. Ce sont en effet des milliers de mètres cubes qui pénètrent dans les vals, là où les digues ont cédé[1]. Du fait de la pente naturelle des terrains, l'eau ne fait toutefois que passer. Ainsi est-il question de rupture dans les digues lors du retour des eaux d'inondation dans la Loire en aval : *"Au Pavillon et à la Saintrie, la levée n'a pu résister à la crue du Cher augmentée des eaux de Conneuil. Des brèches de rentrées se sont ouvertes au Bois-de-Plante et à l'Arche-aux-Moines…"*. Celles-ci sont inévitables, non gérées sauf dans des cas bien particuliers. En 1866, pour éviter une surinondation mais aussi des dégâts, plusieurs digues ont été ouvertes à cette fin, étonnant paradoxe qui voyait les uns s'employer à défendre une levée alors qu'en d'autres lieux on s'affairait au contraire à en ouvrir une sur une petite portion.

Une coupure de 50 mètres de long est faite sur la levée de Belle-Poule jusqu'au niveau de la Loire, dans le voisinage des maisons de Saint-Aubin afin de faciliter l'évacuation de l'eau qui recouvre la vallée. Ce travail gigantesque, écrit-on des Ponts-de-Cé en date du 2 octobre à 8 heures du matin, *"fait avec un entrain remarquable, est dû au zèle et aux généreux efforts des ouvriers des carrières. On attend vers midi l'arrivée des eaux de la vallée. Toutes les mesures sont prises pour que leur rentrée dans le lit de la Loire ait lieu sans occasionner de malheurs"*.

À propos des dégâts

Dans son rapport à l'Empereur, début octobre, Armand Behic, ministre secrétaire d'État au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, fait état que pour les avaries éprouvées par les ouvrages dépendant de l'administration des travaux publics, tels que routes impériales, ponts, rivières, canaux, les ingénieurs se sont empressés, dès que le retrait des eaux l'a permis, d'établir une évaluation provisoire des dépenses à faire pour leur réparation. Il résulte de ce travail que la réparation des routes impériales dégradées dans l'Allier, l'Aveyron, le Cantal, la Loire, le Loiret, le Lot, la Lozère, le Maine-et-Loire, la Nièvre, le Puy-de-Dôme, la Saône-et-Loire, la Savoie et l'Yonne, exigera une dépense de 4,8 millions de francs. La réparation des levées des rivières de la Loire, de l'Allier et du Cher est évaluée quant à elle à 5,8 millions de francs.

La digue à Jargeau a littéralement explosé, comme le montre ce cliché d'un photographe anonyme. L'homme en bas n'en croit pas ses yeux. (Coll. Muguette Rigaud)

Il est dit dans le même temps que dans vingt départements les propriétés particulières ont aussi éprouvé de graves dommages, mais que *"leur évaluation exige un travail long et compliqué qui se poursuit en*

ce moment avec la plus grande activité. Si le montant de ces pertes est considérable, comme on doit malheureusement s'y attendre, on peut constater du moins que les accidents personnels ont été peu nombreux. Les populations des campagnes, prévenues à l'avance de l'approche du fléau, par des avis télégraphiques émanés des autorités locales, ont pu échapper au danger, et souvent même sauver leurs mobiliers, leurs récoltes et leurs bestiaux".

L'ingénieur-en-chef Collin indique, dans son rapport en guise de résumé général à propos de la crue, qu'elle a atteint des hauteurs comparables à celles de 1856, entre Briare et le confluent de la Maine, mais que son débit total a été moindre que celui de 1856. *"Quelle que désastreuse qu'elle ait été, elle n'a pas atteint de telles proportions"*. Le fléau n'a sévi que dans vingt départements, tandis que quarante et un avaient été frappés en 1856. Dans les bassins du Rhône, de la Garonne et de la Seine, l'inondation a été partielle et n'a exercé ses ravages que dans des vallées secondaires. Seul le bassin de la Loire a été atteint sur toute son étendue. Entre le confluent de la Maine et Nantes, la crue de 1866, dit-il, a été moins élevée que celle de 1856, ce qui n'a pas empêché que les levées de Savennières et de la Divatte ne fussent sérieusement menacées de rupture sans déversement. L'ingénieur donne ensuite le montant des dépenses auxquelles s'élèveront les réparations des dommages causés par l'inondation aux levées et dépendances de la Loire : Loiret : 1, 5 MF ; Loir-et-Cher : 476300 fr ; Indre-et-Loire 1,1 MF ; Maine-et-Loire : 136233 fr ; Loire Inférieure en amont de Nantes 12700 fr. Un chiffre inférieur à celui du rapport à l'Empereur, ce qui s'explique, celui-ci n'ayant été chiffré que plusieurs mois après l'inondation et après que des devis aient été faits.

Côté dégâts et atteintes aux biens des particuliers, aucun chiffre n'est donné, mais il est fait référence à ce qu'il en a été en 1856[2]. On peut imaginer, même si l'événement a été moindre, que le montant des dégâts a aussi été important. À Saint-Pierre-des-Corps en Indre-et-Loire, sur les 280 maisons que comprend alors la commune, 255 ont été complètement submergées et 25, construites sur les bords des levées, ont vu

Les dégâts aux biens des particuliers, maisons, mobiliers… sont considérables, comme le donne à voir ce dessin de Charles Pensée montrant le résultat du passage de la crue à Jargeau. Des concerts, des ventes de charité et des souscriptions publiques sont organisés pour venir en aide aux sinistrés (Coll. Mairie de Jargeau)

leur rez-de-chaussée inondé. Enfin, une maison en construction s'est écroulée, peut-on lire à la suite dans *Le Journal d'Indre-et-Loire*, quant aux murs de clôtures renversés, on ne saurait encore en connaître le nombre qui est considérable, est-il indiqué. Là même où l'inondation est donnée comme beaucoup moins importante, comme à Nantes, on peut lire dans *Le Phare de la Loire* du 3 octobre que la circulation a été interrompue sur le pont de la Bourse par précaution, à cause de l'occlusion des arches, et qu'un grand nombre de rues a été envahi par les eaux : *"On ne peut circuler qu'au moyen d'appontements dans la rue Kervégan, la rue Biesse, dans le quartier de Richebourg, sur la place de l'Entrepôt, dans la rue de la Bourse, dans la rue de Clisson sur le quai de l'Hôpital, sur le quai de la Madeleine, sur l'île Feydeau, etc. L'eau de la Loire se jette avec violence dans l'Erdre, l'écluse a été submergée. Il y a bien une chute d'eau mais à rebours, c'est-à-dire qu'on la voit se produire du côté opposé à celle qui se produit d'ordinaire, et que c'est la Loire débordée et refluant vers la source de l'Erdre qui fait de la cascade…"*.

À peine dix jours après leur naissance, les flots rageurs à l'approche de l'océan ne sont plus. Partout à peine ont-ils fini de passer qu'on se préoccupe de remettre le pays en état. *Le Courrier de Bourges* annonce notamment qu'en vertu d'une décision de M. le ministre des Travaux Publics du 6 octobre, provoquée par les rapports de l'administration, les brèches pratiquées par les inondations aux digues de l'Allier et de la Loire vont être immédiatement relevées, tout au moins provisoirement, de manière à permettre aux cultivateurs leurs ensemencements d'automne. S'agissant des solutions à adopter pour y remédier, une fois encore, dès les inondations passées, le débat est ouvert… □

Article réalisé en lien avec la commémoration de la crue de 1866 qui a fait l'objet d'un soutien de l'Europe (FEDER) dans le cadre du POI Bassin de la Loire 2014-2020.

Voir en page 72
le programme des manifestations

1 - Il a été calculé par les services de la DREAL Centre-Val de Loire qu'à la brèche de Jargeau il était passé en 1866 la valeur de 2000 m³ par seconde.

2 - En 1856, les pertes individuelles constatées par des évaluations régulières, pour l'ensemble des départements frappés par l'inondation, s'étaient élevées à la somme de 177 millions. Quant aux dommages éprouvés par les diverses voies de communication, routes de terre, rivières, canaux de navigation, leur réparation avait exigé une dépense de 28 millions environ. Selon le rapport à l'Empereur, dans le bassin de la Loire, en particulier, la fermeture des brèches ouvertes dans les digues, la restauration des perrés et des chemins de halage, avait absorbé une somme de près de 10 millions.